HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4297 du Vendredi 29 Août 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

HOPITAL DE REFERENCE DE TIE-TIE (POINTE-NOIRE)

Des conditions d'hygiène révoltantes !

Dans ce lieu censé inspirer confiance, c'est plutôt la peur de contracter une autre maladie qui domine. (P.5)

ENTREPRENEURIAT

Le programme GENIUS s'ouvre aux femmes de la Cuvette

Les participants à l'issue de la rencontre. (P.13)

FECOFOOT-MINISTERE DES SPORTS

Le feuilleton continue

(P.15)

EDITORIAL

Vaincus par la violence

PME-ARTISANAT

Vers l'élaboration des politiques nationales

(P.3)

CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT

Noces d'argent de sacerdoce du père Alain Mayama

(P.8)

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)
Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres N° : 10/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025
Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Acheteur : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)
Pays : République du Congo

Intitulé du Marché: ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES CENTRES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL, LES CENTRES D'IDENTIFICATION ET LES CENTRES DE PRODUCTION DES ACTES DE GREFFE, REPARTIS SUR DIX SITES PILOTES

Financement: BIRD
Prêt N°: 9398-CG
Emis le: 20 août 2025

Mesdames, Messieurs,

1. **Le Gouvernement de la République du Congo a reçu** un financement de la Banque Mondiale pour **financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN),** et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à la **fourniture d'équipements destinés aux centres d'enregistrement des faits d'état civil, aux centres d'identification, ainsi qu'aux centres de production des actes de greffe, répartis sur dix sites pilotes.** «Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture d'équipements destinés aux centres d'enregistrement des faits d'état civil, aux centres d'identification, ainsi qu'aux centres de production des actes de greffe, répartis sur dix sites pilotes, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN),** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une version électronique au plus tard le **19 septembre 2025 à 14 heures**. La soumission des offres par voie électronique **«ne sera pas»** autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **19 septembre 2025 à 14 heures 30 minutes.**

7. Toutes les offres doivent comprendre **«une Déclaration de Garantie de l'Offre»,** dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**
Nom du bureau **: Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**
Adresse du bureau **: 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo**
Téléphone **: (+242) 05 079 21 21**
E-mail **: marchespatn@gmail.com**

Fait à Brazzaville, le 20 août 2025

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

MOUVEMENT DES JEUNES PRESIDENTIELS

Une nouvelle ère politique?

Le premier congrès du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) s'est tenu à Brazzaville du 11 au 13 août 2025, marquant un tournant significatif pour l'avenir de cette formation politique membre de la majorité présidentielle. Cet événement, placé sous le thème: «Plus loin ensemble, dans la paix et responsabilité», a rassemblé des membres de divers horizons, soulignant l'importance de l'unité et de l'engagement politique.

Le présidium

Les militants et sympathisants

Le discours d'ouverture, prononcé par le président du comité préparatoire, Donald Mobobola, a mis en avant la nécessité d'une gouvernance intergénérationnelle. Dans un contexte où la jeunesse se sent souvent marginalisée, cet appel à l'inclusion revêt une signification particulière. *«La jeunesse congolaise n'est pas une marchandise politique. Elle est plutôt une collaboratrice majeure pour une gouvernance intergénérationnelle, en vue d'un développement inclusif de notre pays. Elle ne doit ni être manipulée, ni être pilée pour des discours électorales ou électoralistes. La jeunesse congolaise mérite d'être traitée avec respect, courtoisie et dignité»*, a-t-il déclaré.

Pour le coordonnateur national du MJP, le premier rassemblement de son parti n'est pas une simple réunion. *«C'est une rencontre importante, car elle marque une étape décisive pour l'avenir de notre parti. Nous sommes donc ici pour réfléchir ensemble à l'avenir, débattre librement des orientations que notre mouvement doit prendre afin d'élire démocratiquement nos instances dirigeantes, en vue de redonner espoir à notre jeunesse et à notre peuple, qui attendent de nous des actes forts, des paroles vraies et des engagements tenus»*, a-t-il indiqué.

Il a également mis en lumière les défis pressants auxquels la jeunesse congolaise est confrontée, notamment le chômage chronique et le manque d'opportunités de formation. *«Malgré les efforts du Gouvernement, ces problèmes demeurent cruciaux, et la nécessité de politiques publiques efficaces est plus urgente que jamais. Les inégalités se creusent, les jeunes manquent de perspectives sûres et notre souveraineté économique reste fragile. Devant un tel tableau social, notre responsabilité en tant que politiques et membres de la majorité présidentielle est immense. Le Mouvement des jeunes présidentiels, formation politique du socialisme démocratique, doit être porteur des propositions concrètes et crédibles. Nous devons incarner une alternative responsable, rigoureuse et solidaire; non pas dans la division, la confusion et la fusion négative de nos intuitions, mais plutôt dans le dialogue vrai et décomplexé»*, a-t-il signalé.

Il a invité la jeunesse à continuer de croire aux idéaux du Mouvement des jeunes républicains et de semer la vérité dans les cœurs. *«Le combat est certes long et émaillé d'embuches, mais il reste juste et loyal. Nous estimons qu'ensemble, unis dans la diversité et sérieusement déterminés, nous atteindrons nos objectifs»*.

Les congressistes ont réfléchi sur les orientations futures du MJP. Ils ont débattu des stratégies à adopter pour revitaliser l'engagement citoyen et encourager la participation active des jeunes dans les processus décisionnels. L'objectif est clair: redonner espoir à une jeunesse qui attend des actions concrètes.

Les documents fondamentaux du parti ont été adoptés, tout comme le projet de société du MJP. Un comité central composé de 201 membres, dirigé par Donald Mobobola, a été mis en place, ainsi qu'un bureau politique de 51 membres, un secrétariat permanent de 12 membres présidé par Joseph Moukeko, et une commission de contrôle et d'évaluation de 5 membres. Une déclaration a été publiée, appelant le Président de la République à se porter candidat à l'élection présidentielle de 2026.

Conscient de l'ampleur de sa responsabilité, le secrétaire général élu a exprimé sa conviction qu'avec l'engagement de tous, il réussira à atteindre les objectifs fixés par le MJP.

Conclurant les travaux, Donald Mobobola a affirmé qu'après ce premier rassemblement structurel, son parti en ressort renforcé, unifié, structuré, et plus que jamais prêt à jouer son rôle sur l'échiquier politique national.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Vaincus par la violence

Chaque jour qui passe, nous confirme que la violence, surtout juvénile, gagne du terrain. De jour en jour, nous devenons étrangers à nos rues, à nos enfants, à nos quartiers. Il est des moments où on se fait littéralement détrousser en plein jour, et où, oser se rebeller, c'est s'exposer à des exactions et à des humiliations violentes. Il est des rues ou des quartiers où, se promener ostensiblement avec un portable moderne, c'est presque signer son arrêt de mort. Brazzaville, surtout, se laisse gangréner par une violence d'autant plus inouïe que même les autorités publiques en sont réduites à n'en faire qu'un sujet d'échanges matinaux entre voisins, au pas de leur porte.

Et pendant ce temps, le mal ronge.

Nous ne connaissons pas ces phénomènes de gangs que nous découvrions au cinéma chez les autres. Il n'y a pas longtemps encore à la nuit tombée, aller de Kinsoundi à Talangaï ne relevait absolument pas d'aucune témérité. C'était normal. Aujourd'hui, cela friserait la folie pure ! A moto, en voiture et surtout à pied, le premier observateur vous dissuadera de ne pas tenter l'aventure. Vous cherchez une maison à louer? Renseignez-vous : à combien de kilomètres se situe la station de police ? L'hôpital et même, on ne sait jamais… la morgue ! Brazzaville de «harlemise» rapidement et chaque rue sombre se transforme en coupe-gorge décomplexé.

Pourtant, de temps en temps, la police tente quelques raids qui finissent pas démanteler quelque bande de fumeurs de chanvre, de trafiquants de tramadol ou de transformation des drogues dures. Vendues en pharmacie ou fabriquées localement, il y a dernière cette floraison de drogues pour la délinquance un florissant business, alimenté par une pauvreté qui ne veut pas dire son nom. Chacun veut en tirer sa part en numéraire pour améliorer le quotidien. Il y aura une première fois où son enfant, fille ou garçon, sera surpris en train de fumer; rentrera à la maison à une heure tardive; une première fois où il ou elle exhibera un téléphone de grand standing ou un sac de luxe voire une liasse de billets; une première fois où il fournira à manger à toute la famille et ce sera l'amorce de l'engrenage. On en oubliera la machette aiguisée sous son lit…

Albert S. MIANZOUKOUTA

La remise officielle de la lettre d'intention de cofinancement

PME-ARTISANAT

Vers l'élaboration des politiques nationales

Le 22 août 2025, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a lancé officiellement le processus d'élaboration des politiques nationales en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat lors du salon des métiers du bois (SAMEB), en présence de Mme Adama Dian Barry, représentante du PNUD, ainsi que d'une représentante du BIT.

La photo de famille

Mme Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que cette cérémonie dépasse le cadre d'un simple exercice administratif. Elle a décrit ce processus comme un *«chantier stratégique»* visant à établir les bases d'un environnement entrepreneurial moderne, inclusif et compétitif, affirmant que *«chacun aura sa place et sa voix»* dans cette démarche participative.

Consciente que la meilleure politique est celle élaborée avec les acteurs concernés, la ministre a insisté sur l'urgence d'agir avec détermination. *«Notre objectif est clair: faire de nos PME et de notre artisanat des champions nationaux et des compétiteurs sur les marchés régionaux et internationaux à l'aube de la ZLECAF»,* a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

Le document stratégique à venir sera, selon la ministre, un guide essentiel pour son ministère, visant à faire des PME et de l'artisanat des moteurs de croissance inclusive et durable.

La représentante du PNUD a souligné que la transformation des unités économiques en très petites, petites et moyennes entreprises est cruciale pour la transformation structurelle du Congo, où la diversification économique reste le fer de lance pour une croissance accélérée en vue d'une prospérité.

Elle a salué l'engagement du Gouvernement à établir un cadre visionnaire pour la création et la vitalité des PME, tout en rendant hommage à l'importance de valoriser les métiers d'art et d'artisanat. Mme Adama Dian Barry a également évoqué les défis liés à la formation, qui freinent le développement de ces structures et impactent les recettes fiscales de l'État.

Elle est convaincue qu'avec de telles politiques, le Congo se dotera d'outils stratégiques pour définir des programmes intégrés, permettant aux PME et aux artisans d'accroître leur contribution au PIB, de favoriser l'émergence d'une classe moyenne créatrice d'emplois et de réduire la pauvreté.

Mme Adama Dian Barry a renouvelé la disponibilité et l'engagement du PNUD et de tous ses partenaires à s'investir pour la matérialisation de la promesse de l'essor des entrepreneurs congolais.

À l'issue de cette cérémonie, la représentante du PNUD a remis à la ministre une lettre d'intention de cofinancement pour la construction du village de l'artisanat, dans le cadre du programme Promise, sur le site du salon des métiers du bois (SAMEB). Cela vise à renforcer les capacités des artisans locaux, à promouvoir les savoir-faire traditionnels et à stimuler la création d'emplois durables. *«Mes équipes restent à votre disposition pour discuter des modalités techniques et financières de cette collaboration»*, a-t-elle rappelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

Financement – Programme d'Investissement Forestier (PIF)
(Prêt n° TF B5388, don n° TF B6091)

Avis d'Appel d'Offres National

PAYS: République du Congo
NOM DU PROJET : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC)
MARCHÉ: Réalisation des travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO.
Prêt/Don : (Prêt n° TF B5388, don n° TF B6091)
N° Référence : N° CG-75-PANC-T24

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN pour la mise en œuvre du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché Réalisation des travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO en trois lots dans le Département de la Likouala. Pour ce marché.
2. Le projet Agroforesterie Nord Congo sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Réaliser les travaux de Réhabilitation des puits, Aménagement des forages d'eau, installation des citernes en HIPPO.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence national en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci- dessous de lundi à vendredi de 08H à 16 H (heures locales).
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de 100 000 FCFA. La méthode de paiement sera par chèque de caisse. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par domicile localement, ou par voie électronique. Le dossier d'appel d'offre doit être retirer physiquement ou électroniquement.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 septembre 2024. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre.
8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).
9. Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres».
10. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est: Projet Agroforesterie Nord Congo, Case A2, Avenue Maréchal Lyautey Camp Clairon ,Brazzaville, République du Congo
Adresse électronique : panccongo2022@gmail.com

Fait à Brazzaville le 25 Août 2025

Corine Victorine
ONDZE DICKELET

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Campagne nationale de distribution gratuite des milda: réunion de coordination nationale pour évaluer la première phase et préparer la suite

Dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne nationale de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA), une réunion de coordination nationale s'est tenue à Brazzaville ce lundi 25 aout 2025 sous le leadership du Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Projets et Programmes (UCPP), représentant le Ministre de la Santé et de la Population.

De gauche à droite le Directeur du PNLP, le Directeur de la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, le Coordonateur de l'UCPP et la Directrice du projet Fonds mondial à CRS.

Vue globale de l'audience en presentielle (certains participants en ligne)

Cette rencontre stratégique a réuni les représentants du Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLP), ceux de Catholic Relief Services (CRS), les sept Directeurs Départementaux des Soins et Services de Santé (DDSSSa) impliqués dans la première phase de la campagne, les différents superviseurs nationaux déployés dans ces départements, ainsi que les différentes parties prenantes du projet GC7 financé par le Fonds mondial et dont CRS est l'un des bénéficiaires principaux pour les subventions Paludisme et Renforcement du Système de Santé (RSS).

Cette session de travail a permis de faire un point complet sur le déroulement des opérations dans les huit départements concernés par la phase 1, à savoir : le Pool, la Cuvette, le Congo-Oubangui, la Sangha, la Likouala, la Cuvette Ouest, les Plateaux et le Nkéni-Alima. À ce jour, sept de ces départements ont clôturé leurs activités de distribution. Seule la Likouala, confrontée à des défis logistiques, a débuté sa campagne le mardi 26 août 2025.

Les échanges ont permis de mettre en lumière les points forts observés sur le terrain, les leçons apprises, ainsi que les axes d'amélioration pour les prochaines phases. Il a également été noté que le taux de couverture global atteint par les sept départements clôturés en attendant les données de la Likouala, s'élève à 90%, traduisant ainsi une performance jugée globalement satisfaisante. La compilation rapide de ces données a été rendu possible grâce à la digitalisation de la campagne via l'application DIGIT. Cet outil numérique a facilité la remontée des données en temps réel, renforcé la supervision des activités à tous les niveaux, et permis un recadrage rapide et ciblé des performances des équipes de terrain. Cette innovation a contribué de manière significative à la qualité de la mise en œuvre et à la réactivité des équipes opérationnelles.

En marge de cette réunion, les équipes techniques ont commencé à affiner la planification de la deuxième phase de la campagne, qui ciblera les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Lékoumou et Bouenza. Le lancement de cette nouvelle étape est prévu dans les prochains jours, avec une mobilisation accrue des partenaires et des autorités départementales et sanitaires.

Cette réunion de coordination traduit l'engagement du Gouvernement et de ses partenaires à faire de cette campagne un succès national, en vue de renforcer la lutte contre le paludisme et protéger les populations vulnérables à travers tout le territoire.

L'équipe de rédaction de CRS.

HOPITAL DE REFERENCE DE TIE-TIE (POINTE-NOIRE)

Des conditions d'hygiène révoltantes !

Au cœur de Tié-Tié, l'un des quartiers les plus peuplés de la capitale économique et ville pétrolière congolaise, Pointe-Noire, un drame silencieux se joue chaque jour dans l'une des principales structures sanitaires publiques: l'hôpital de référence de Tié-Tié. Dans cet établissement sanitaire censé soigner et soulager, les conditions d'hygiène sont indignes.

Cafards rampant sur les murs, souris rôdant sous les lits et odeurs pestilentielles dans les couloirs. Tel est le quotidien des malades et du personnel médical.

Dans ce lieu censé inspirer confiance, c'est plutôt la peur de contracter une autre maladie qui domine.

Le constat est encore plus révoltant dans les services de maternité et de pédiatrie. Où il n'est pas rare de voir plusieurs nouveau-nés ou enfants entassés sur un même lit, exposés à des risques graves d'infection et de contamination. Dans ces conditions, comment parler de soins? De dignité humaine?

Le personnel hospitalier, pourtant dévoué, est souvent débordé et sans moyens. Il fait de son mieux, mais les infrastructures délabrées et le manque de matériel rendent sa mission presque impossible.

Pourquoi les responsables de ce centre hospitalier public restent-ils passifs face à une telle situation? Pourquoi les autorités sanitaires ne réagissent-elles pas, alors que les témoignages des patients et les constats sur le terrain sont accablants?

L'hôpital de référence de Tié-Tié

Pendant que les décideurs se taisent, les malades vivent un véritable calvaire au quotidien, les familles s'indignent, et la santé recule. Cet hôpital de référence, pourtant vital pour des milliers de citoyens, est devenu le symbole de l'abandon.

Il est urgent d'agir, pour redonner à cette grande structure sanitaire sa mission première: soigner dans la dignité, et non survivre dans la saleté.

Sévérine EGNIMBA

PCT

Le comité préparatoire du 6ème congrès ordinaire en action

Les membres du comité préparatoire du 6e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) se sont réunis le 23 août 2025 au siège du parti à Mpila, sous la présidence de Pierre Moussa, responsable de la coordination du comité.

Le 7 juillet 2025, le comité a officiellement lancé, au palais du congrès, les travaux préparatoires pour le sixième congrès ordinaire du PCT, en même temps qu'une cotisation spéciale pour son organisation.

Ce congrès, qui rassemblera les membres du parti, a pour objectif de réaffirmer les valeurs fondamentales du PCT tout en adaptant sa stratégie face aux défis actuels.

Lors de cette première rencontre, les membres du comité préparatoire ont examiné le thème du congrès, le calendrier de préparation et d'organisation, ainsi que l'installation de quatorze commissions, dont sept thématiques et sept techniques et organisationnelles.

La réussite de ce congrès dépendra en grande partie de la capacité collective à assumer pleinement les responsabilités financières.

La mission du comité préparatoire consiste à élaborer les documents nécessaires et à mener toutes les réflexions préalables à la tenue du congrès. L'organisation implique également la mobilisation des ressources matérielles et financières, ainsi que la création des conditions requises pour le bon déroulement des assises.

Pierre Moussa au milieu

Les membres du Comité préparatoire

Il a également été question des activités à réaliser jusqu'à la tenue du sixième congrès ordinaire. *«Le congrès se tiendra en décembre 2025. Toutes les commissions sont déjà en place sur trois sites: le palais des congrès, le siège national et le siège fédéral»,* a expliqué Antoinette Kebi, vice-rapporteur du comité.

Le calendrier du comité prévoit aussi l'organisation des congrès départementaux avant le congrès national en décembre. *«Les préparatifs sont déjà en cours depuis quelques jours».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

BOUENZA

François Mboukou Massoukou au chevet de Mabombo

Le district de Mabombo est l'un des plus densément peuplés du département de la Bouenza. Malgré les efforts du Gouvernement dans le secteur de la santé, ce district souffre d'un manque de structures éducatives adéquates. Face à l'insuffisance d'infrastructures favorisant une scolarisation de qualité, François Mboukou Massoukou, conseiller du département de la Bouenza, a décidé d'apporter une aide diversifiée à l'école primaire Mbissi-Pati de Mabombo, qui se trouve dans un état de dégradation avancée.

Les 600 élèves de cet établissement étudiaient dans des conditions précaires. Pour éviter une crise scolaire, François Mboukou Massoukou a entrepris des travaux de réhabilitation des bâtiments scolaires.

De plus, en dehors des zones agricoles protégées, le district de Mabombo ne bénéficie d'aucun projet de soutien pour le développement d'activités productives et halieutiques. Il propose aux autorités publiques des projets susceptibles de générer des ressources pour le développement de Mabombo.

François Mboukou Massoukou a salué les efforts du Gouvernement en matière de santé, tout en soulignant que ces initiatives doivent s'étendre à d'autres secteurs de la vie des Congolais.

Jean MOUSSOUNGOU KIOSSI

François Mboukou Massoukou

COUP D'OEIL EN BIAIS

Banditisme à Talangaï : une femme parmi les suspects arrêtés

La police renforce la lutte contre l'insécurité. Lors d'une opération menée mercredi 20 août 2025, entre 14h et 18h, à Talangaï, la Brigade spéciale d'intervention rapide (BSIR) a interpellé neuf présumés bandits de grand chemin, appelés kuluna, parmi lesquels figure une femme complice. Ils opéraient dans les zones de Ngamakosso, Domaine, Mboualé, Dalette et Mikalou. Présentés devant le procureur de la République, ils sont accusés d'association de malfaiteurs et d'autres actes de banditisme qui troublent la quiétude des populations. Ces présumés malfaiteurs seront traduits devant les juridictions compétentes afin de répondre de leurs actes. Les populations victimes souhaitent qu'ils ne se retrouvent pas demain dans la rue, au risque de réduire à néant tout le travail de la police.

A Dolisie, inquiétude sur une série de vols !

Depuis quelque temps, plusieurs cas de vols sont perpétrés à Dolisie, dans le département du Niari. Au CEG Pierre Lountala, des malfrats ont mis à sac tous les bureaux administratifs. Ils ont défoncé les portes et ont mis tout sens dessus-dessous. Curieusement, ils n'ont rien emporté. On s'interroge encore sur leur mobile. Une semaine plus tôt, le CEG Hamar et le CEG de l'Unité avaient été visités par effraction. Où sont passés les services de sécurité ?

Ces eaux usées qui indisposent riverains et passants

Plusieurs quartiers de Brazzaville se singularisent par la pratique du déversement des eaux usées sur la chaussée. C'est souvent le cas sur le boulevard Lyautey, dans le secteur du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et vers le palais de Justice. Un lecteur suggère que les services de l'environnement qui ont en charge l'amélioration du cadre de vie, remettent au goût du jour les spots publicitaires qui déconseillent aux citoyens de jeter n'importe où et n'importe comment les eaux usées des ménages. Il y va de l'intérêt de tous.

Un taximan agressé par ses passagers

Ces derniers temps, beaucoup de cas d'agression sont signalés dans la capitale congolaise. Dimanche 24 août 2025, vers 16h, après avoir pris des clients pour une course, un taximan a été surpris de se voir pulvériser un produit toxique et a présenté des signes d'évanouissement. Il a été obligé d'immobiliser la voiture. Ces hommes étaient si bien habillés qu'il ne pouvait se douter de quelque chose. Les agresseurs ont pris la poudre d'escampette après avoir ravi les documents de la voiture. Le fait a eu lieu sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso, vers le nouveau pavillon présidentiel de l'aéroport international Maya-Maya.

Les partis politiques continuent de naître

Au moment où certains anciens partis politiques semblent au point mort dans leurs activités, de nouveaux partis politiques continuent de naître. Ainsi, M. Fabrice Tchiamou a lancé cette semaine la Couronne de paix (CDP). Selon son fondateur, ce nouveau mouvement politique prône le vivre ensemble avec une vision commune de ses membres, celle de soutenir la candidature de l'actuel président de la République à l'élection présidentielle de 2026. Sa doctrine de base est la Démocratie.

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON

3 chanmbres - Salon - Cuisine
Eau - Electricité

Tél: 05 392 98 96

SOLIDARITE

Noël Ndala ''Nono'' lance un appel à l'aide

Qu'est devenu Noël Ndala ''Nono'', cet ex-enseignant d'anglais dans plusieurs collèges du pays? Rongé par la maladie à Pointe-Noire, il appelle à l'aide.

Noël Ndala ''Nono''

Entre 1971 et 1973, Noël Ndala est accueilli au Lycée Savorgnan de Brazza (Seconde A 5, Première A5 et Terminale A5). Jeune professeur d'anglais ensuite, il exerce successivement au CEG Moe Poaty (1976-1978), puis de Mboukou (1978-1979), Trois Glorieuses (1979-1983), Tchiamba-Nzassi (1983-1984), Mpaka (1984-1985), CETM Mawata (1985-1986), CEG 30 Mars (1986-1987) à Pointe-Noire; Mowa Kipenga (1987-1988) et Louingui (1988-1989) dans le Pool; Kinsoundi (1989-1990), Mantsimou (1990-1992), Trois Glorieuses (1992-1995), Amitié (1995-1997) et Raphaël Bouboutou (1997-2000) à Brazzaville; enfin 30 Mars (2000-2002), Mboukou (2002-2003), Kakamoueka (2003-2004) et Tchitanzi (2004-2005) dans le Kouilou. Puis il fait valoir ses droits à la retraite.

Lorsqu'on lui demande comment il vit cette tranche de vie, Noël Ndala ''Nono'' répond: «Ma santé est devenue précaire. Basé présentement à Mpaka marché Ngoyo central, à Pointe-Noire, je demande instamment à tous mes élèves, collègues et enseignants ayant évolué ensemble avec moi, de m'assister et de me venir en aide financière, afin de remédier à ma situation de santé qui m'a obligé de me retrouver à Pointe-Noire. Mes collègues ayant fréquenté au Lycée Pierre Savorgnan de Brazza, mes amies et homonymes sont également concernés».

F.S.

Contact: 06 755 31 02/ 06 119 70 64
E-mail: nazanono1er@gmail.com

ANNIVERSAIRE

Pascal Dekoua, octogénaire!

1945-2025: quatre-vingts ans d'âge! M. Pascal Dekoua, lecteur et vieil ami de La Semaine Africaine, les a fêtés, entouré de parents, enfants, petits-fils, amis et connaissances, lundi 14 juillet 2025 à Brazzaville.

Pascal Dekoua au milieu de ses petits-fils

Dans un environnement désormais si précaire, ne devient pas octogénaire qui veut ! M. Pascal Dekoua l'a si bien compris qu'il estime que c'est une grâce. Aussi a-t-il décidé, avec une immense joie, de faire écho de ses 80 ans de vie sur cette terre de nos ancêtres, nous a-t-il confié.

L'heureux octogénaire est né en juillet 1945 à Ngouoni, un village du district de Boundji, dans le département de la Cuvette. Très tôt après ses études primaires, il est fonctionnaire *«d'autorité»*, martèle-t-il, en qualité de Gardien de la paix, alors équivalent de première classe dans l'Armée. Concours et formation professionnels par-ci, cours par correspondance par-là, activités politiques plus loin, M. Pascal Dékoua se reconnaît autodidacte, au sens plein du mot.

A noter que certaines personnes l'ont approché pour lui demander s'il y'a un secret pour vivre si longtemps. Il a déclaré: *«Je n'en sais rien. Néanmoins je ne fume pas; j'évite la consommation abusive des boissons alcoolisées; je hais totalement le mal sous toutes ses formes; je soigne chaque jour mon éthique quant à l'amour du prochain. Mais tout cela est-il suffisant pour atteindre 80 ans? Je n'en sais rien».*

Ancien sous-préfet et deux fois conseiller départemental, M. Pascal Dékoua partage désormais ses vieux jours entre Brazzaville et Boundji, son district natal. Bon anniversaire octogénaire Dekoua. Puisse le Seigneur vous accorder des jours encore plus heureux!

La rédaction

LA SEMAINE AFRICAINE

Hebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef adjoint: Cyr Armel YABBAT-NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: www.lasemaineafricaine.info.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 162/2025/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	N° 7001 du 30/10/22	Section :- ; bloc : -, Plle : - ; Sup : 1014,95 m2	Rue Kinzonzolo Michel Q kIBINA	Madibou	FOUTILA BIAMPANDOU Jean Luc
02	N°7226 du 23/02/23	Section : BH, bloc :106; Plle :7&8, Sup.839, 52 m2	Clément Maloumbi (Q Madibou)	Madibou	BEMBA Bernard Jean-Claude
03	N°9300 du 22/01/25	Section : G, bloc :58 ; Plle :8, Sup.293,25 m2	27 Rue Kinouani Eugène (ex Rue Berthelot, Q	Bacongo	HEYKO LEKOBA Renée & enfants BACLET
04	N°9527 du 29/04/25	Section : BJ, bloc :112; Plle : 13, Sup. 403,38 m2	Avenue Gerard Bitsindou	Madibou	BANDIA Richard
05	N° 33594 du22/05/25	Section :AI, bloc :61, Plle : 16(ex 9bis); Sup, 180,79 m2	30 bis Rue Nkoua (Q Nzoko-Mbimi K)	Mfilou	FOUTILA-BIAMPANDOU Jean L
06	N°9344 du 11/02/25	Section : -, bloc : - ; Plle :-, Sup : 401,09 m2	LOUA PK	Madibou	LOUBAYI Carine Natacha
07	N° 7211 du 10/02/23	Section :-, bloc :-, Plle : - Sup, 378,46 m2	Rue Kimbémbé (Q 73 Indzouli)	Mfilou	KINGOUARI KIN GUENGUI J
08	N°7199 du 07/02/23	Section :G ; bloc : 105, Plle : 12, Sup : 714,08 m2	Avenue des militants (Q la glacière	Bacongo	GOTH NIOUNDOU Maryse S
09	N°9027 du 23/07/24	Section :AT; bloc : 31, Plle : 14, Sup : 199,07 m2	80, Rue Mpoua Yves (Q Ngambio la base)	Moungali	MANDOUNDOU MASSIKA V C
10	N°7367 du 11/05/23	Section : -;bloc : -; Plle : -, Sup : 208,89 m2	Kintélé (quartier Ngambio)	Pool	NGOUMA Damase
11	N° 9651 du 04/07/25	Section : F, bloc :1 47 ;plle : 2, Sup :415,60 m2	124, Rue Jolly (ex Matouta Jean)	Bacongo	ASSELE TAMARAH-SUZANNE
12	N°9440 du 27/03/25	Section : AR1; bloc : 48, Plle : 4, Sup : 276,76 m2	4, Rue Youlou Etienne (Q Poto-poto Djoué)	Madibou	PIERRE Wesly & NZENZA-MALONGA C
13	N° 10290du 16/06/14	Section : E, bloc : 5, Plle :11, Sup : 573, 75 m2	Quartier OCH la Glacière	Bacongo	MBILA Florence
14	N°9304 du 24/01/25	Section :AE, bloc : 54(ex 4), Plle :4 (ex 11 bis) ; Sup : 318,81 m2	8 Rue Mbakoulou Prosper/ rue P	Madibou	DIAMBY Romuald J
15	N°6187 du 18/06/21	Section :-, bloc : -, Plle :- ; Sup : 426,16 m2	22 bis, Avenue Mbemba T (Q K.T)	Mfilou	PAMBOU MATSIMOUNA M
16	N°7450 du 21/06/23	Section :C, bloc : 24 ; ;Plle : 8(ex47); Sup : 408,60 m2	47, Rue Jeanne d'ARC	Bacongo	KIYINDOU MAMBOU Fabien
17	N°7954 du 13/05/24	Section : -, bloc :-; Plle :-, Sup.698, 63 m2	28, Rue Bouka Pierre (Q M)	Madibou	MIERE MOUANKIET Sandra
18	N°7956 du 13/05/24	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup : 732, 24 m2	Quartier Mayanga	Madibou	MIERE-MOUANKIET Doris
19	N° 7796 du 14/02/24	Section :-, bloc :- ; Plle : - Sup :470, 94 m2	27 rue Massamba janvier	Madibou	MIERE MOUANKIE Rudy S
20	N°7956 du 13/05/24	Section : -, bloc : -, Plle :- ; Sup : 795,20m2	Quartier Mayanga	Madibou	MIERE MOUANKIE Arlette
21	N° 8003 du 04/06/24	Section :-; bloc : -, Plle : - ; Sup :2787, 00 m2	Village Kimbeti	Pool	VOULAYOU Henriette
22	N° 8004 du 04/06/24	Section ;-, bloc : -, Plle :10, Sup : 8268,00 m2	Village Kimbeti	Pool	VOULAYOU Henriette
23	N°29574du 26/12/22	Section : -; bloc : - ; Plle : -, Sup.400, 76 m2	Quartier 711 case barnier	Mfilou	MOUKOUMBOUKA Dadek Prince
24	N°7600 du 13/09/23	Section : AN2; bloc : 157, Plle :4 bis , Sup. 173, 84 m2	5, Rue Malanda Basile (Q 701 k.)	Mfilou	MIOSSO Gaspard
25	N° 9663 du 14/07/25	Section : E , bloc 93, Plles :12, Sup : 354, 37 m2	25 Rue Mabi (ex Rue Alexandry)	Bacongo	FOULAS YOUYA Gerna F
26	N°9501 du 17/04/25	Section G, bloc :96 ; Plle :7 ; Sup :208,58 m2	120 bis Avenue des Trois Francs	Bacongo	MBOKOTOUMONA LOUBIENGA C. R
27	N°6972 du 06/10/22	Section :AM, bloc :74 ; Plle : 1; Sup :180, 00 m2	Rue Jean Jacques Diéla	Mfilou	KADY née SOMBAÏDO LIGANGA
28	N°9618 du 18/06/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :831, 33 m2	Rue Mounkassa justin (Q Mayanga N	Madibou	TCHICAYA Herick Lionnhel
29	N°9608 du 13/07/25	Section :AP2, bloc :164; Plle : 4bis; Sup :164, 78 m2	Rue Sadelmi (QIndzouli)	Mfilou	KANZA Landry Stanislas
30	N°9676 du 21/07/25	Section :BH2, bloc :55 ; Plle : 3; Sup :405, 86 m2	Avenue Nséndé Daniel (Q Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHELY
31	N°9485 du 14/04/25	Section :AN2, bloc :79 ; Plle : 9; Sup :385, 08 m2	60, Rue Pointe-Noire (Qtier 74)	Mfilou	MPASSI Laurentine
32	N°9627 du 23/06/25	Section :C, bloc :54 ; Plle : 33; Sup :287, 24 m2	469, Rue Ceinture (Malavou)	Bacongo	MAYILA BABINDAMANA Nadège
33	N°9533 du 07/05/25	Section :AD2, bloc :21 ; Plle : 1; Sup :191, 86 m2	Rue Kimbélé Ter (Q Kinsoundi Barrage)	Makélékélé	KOUDIMBILAT SAMMY Wencesslass Lyonnel
34	N°9652 du 04/07/25	Section :E, bloc :25(ex 1) ; Plle : 1&2 (ex 1); Sup :621, 10 m2	3,Rue Nkéoua Joseph ex Ampère (Q Nkéoua)	Bacongo	Caisse de Retraite des Fonctionnaires en sigle CRF
35	N°9194 du 29/11/24	Section :C2, bloc :18 ; Plle : 4&6; Sup :954, 14 m2	114&116 bis Rue Mabi (ex rue Alexandry)	Bacongo	MILANDOU Macaire Lethicia
36	N°9467 du 07/04/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :200, 00 m2	Péage Nganga lingolo	Pool	MAMBOU Caïphe Dashi
37	N°9584 du 28/05/25	Section :AL, bloc :150 ; Plle : 03; Sup :302, 70 m2	57, Rue Mabombo (Q Moutabala)	Mfilou	LEBO Anges Poungui
38	N°9672 du 21/06/25	Section :-, bloc :29 ; Plle : 5; Sup :400, 00 m2	Rue Jusrice Samba, Qtier Case Barnier (Famille MBEMBA djhon)	Mfilou	LEBO Anges POUNGUI
39	N°9645 du 01/07/25	Section :BH, bloc :116 ; Plle : 1; Sup :2089, 88 m2	2, Rue Félix Moukongo/AV S Mafouta (Q 808 Madibou	Madibou	COMMUNE DE BRAZZAVILLE
40	N°9201 du 09/12/24	Section :AD3, bloc :14 ; Plle : 01; Sup :1217, 93 m2	Avenue OMS, poto-poto djoué	Madibou	MPASSY NZOUMBA Jean Blaise
41	N°9400 du 11/03/25	Section :AR/3, bloc :45; Plle : 7; Sup :541, 75 m2	30 Avenue Miaka Bethuel	Madibou	Enfants MIAFOUANANDI
42	N°9586 du 30/05/25	Section :-, bloc :25; Plle : 04; Sup :400, 00 m2	Rue GUEMBO Alain qtier case	Mfilou	NGOUMA LOUBONDO Marcie
43	N°9406 du 14/03/25	Section :-, bloc :2 ; Plle : 3; Sup :300, 00 m2	Quartier kombé (Makaba-ndilou)	Madibou	MBOUKOU SERGE Aloïse
44	N°7277 du 22/03/23	Section :-, bloc :2 ; Plle : 3bis & 4bis; Sup :300, 00 m2	Qtier kombé (Makaba-ndilou)	Madibou	MAVOUNGOU BAVOUEZA L
45	N°9637 du 27/06/25	Section :C2, bloc :71 ; Plle : 3bis; Sup :351, 61 m2	528 bis, Avenue Général Charles de G	Bacongo	EBARA-ILLOY C. A.
46	N°9182 du 19/11/24	Section :E, bloc :74(ex21) ; Plle : 3 bis &4; Sup :547, 71 m2	20-22 bis, rue Nkéoua joseph/ex rue Ampère (Q Nkéoua)	Bacongo	MBOUTILA NTOUMI Henoc
47	N°9638 du 27/06/25	Section :F, bloc :49 ; Plle : 5(ex 4bis); Sup :313, 06 m2	58 bis, Rue Mabi/ex rue Alexandry	Bacongo	MPANDZOU Jagguy Paradis
48	N°9471 du 18/07/25	Section :C2, bloc :96; Plle : 8(ex493); Sup :218, 94 m2	493 bis, Rue Mbiémo (Q Mpissa)	Bacongo	KOUBAKA Frezinha B
49	N°5990 du 19/02/21	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :843, 35 m2	Kélé-Kélé	Pool	MASSENGO MIGAMBANOU Georges
50	N°9654 du 10/07/25	Section :AM, bloc :149; Plle : 3bis; Sup :182, 98 m2	18 bis, rue jean jacques Diélé	Mfilou	MBOUNGOU Géoffroy F
51	N°7805 du 16/02/23	Section :BH2, bloc :69; Plle : 5; Sup :1028, 17 m2	14 bis, Rue Tantine Jacquie	Madibou	KOUAKOUA née TOMADIATOUNGA Eugène F

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 11 Août 2025

Pour l'Insertion légale, le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

COOPERATION

Brazzaville et Kinshasa réaffirment leurs liens

Le président congolais Denis Sassou-Nguesso a effectué une visite de travail en République Démocratique du Congo du 23 au 24 août 2025. Il s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo sur plusieurs sujets de coopération. Particulièrement dans les domaines de la diplomatie, de l'économie et de la sécurité. Sur le plan diplomatique, les deux chefs d'Etat ont longuement échangé sur des questions ayant trait au raffermissement des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre les deux pays.

Les présidents Denis Sassou-Nguesso et Félix Tshisekedi saluent l'excellence des relations entre leurs deux pays

Sur le plan économique, le projet du pont-route-rail sur le fleuve Congo, qui participe à l'intégration régionale, a encore été au cœur des préoccupations des présidents Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et Denis Sassou-Nguesso. Outre ces questions, ils se sont félicités de la mise en œuvre de l'accord de coopération énergétique appelé «Boucle d'amitié énergétique» qui sera signé par le Congo et la RDC d'ici décembre à Brazzaville. Au plan sécuritaire, les échanges se sont focalisés sur la paix et la sécurité en Afrique et dans le reste du monde.

Les deux chefs d'Etat ont également mis un accent particulier sur le conflit à l'Est de la République Démocratique du Congo avec la persistance des actes de violence à l'origine de l'aggravation de la situation humanitaire. D'après les données actuelles, des millions de personnes y sont dans une situation d'urgence alimentaire. Face à cette situation préoccupante, le président Denis Sassou-Nguesso a réaffirmé la volonté de son pays de soutenir toutes les initiatives visant à ramener la paix et la stabilité en RDC. Son déplacement traduit l'excellence des relations diplomatiques qui existent entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo. Les deux pays partagent une frontière commune longue de plusieurs kilomètres.

Cette visite fait suite à la tenue récemment à Oyo, dans le département de la Cuvette, de la dixième session de la Commission technique mixte en matière de frontières et de la onzième session de la Commission spéciale défense et sécurité. La rencontre avait conduit à la signature d'un accord de coopération transfrontalière entre les deux pays. Durant son séjour de travail, le dirigeant congolais a également pris part au mariage religieux de la fille du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

Oligui Nguema dénonce les exclusions aux prochaines législatives et locales

La contestation née du rejet de plusieurs candidatures aux élections législatives et locales prévues le 27 septembre 2025 au Gabon a trouvé un écho au sommet de l'Etat. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema est intervenu publiquement, samedi 23 août, par l'intermédiaire d'un de ses conseillers, pour exprimer sa désapprobation face aux pratiques dénoncées par les candidats écartés. Ces derniers reprochent au ministère de l'Intérieur un manque de transparence et d'équité dans la validation des dossiers. «De telles pratiques sont inacceptables», a déclaré fermement le chef de l'Etat.

Brice Oligui Nguema dénonce l'injustice à l'endroit de l'opposition

Dans ce message officiel, Oligui Nguema rappelle à son administration la nécessité de respecter les principes démocratiques. Selon lui, certaines *«incongruités»* observées dans le processus de sélection portent atteinte à l'équité électorale et menacent les fondements mêmes de la démocratie gabonaise. Il a enjoint les autorités responsables d'assumer pleinement leurs fonctions, en agissant avec impartialité et célérité afin de garantir la crédibilité des scrutins.

Plébiscité lors de l'élection présidentielle d'avril, le chef de l'Etat gabonais a insisté pour que les législatives et les locales se déroulent dans un climat de transparence, de rigueur et de paix. *«Nous devons maintenir ce cap»,* a-t-il martelé, soulignant que l'intégrité du processus électoral constitue un préalable incontournable à la consolidation démocratique.

Le ministère de l'Intérieur avait publié le 19 août la liste officielle des candidats retenus. Cette décision a suscité de vives contestations, car de nombreux prétendants à la députation ou aux conseils municipaux et départementaux n'ont pas été retenus. Le calendrier électoral prévoit un premier tour le 27 septembre, suivi d'un second le 11 octobre 2025.

Gaule D'AMBERT

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

ERIUM CONGO SAU
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 6 838 840 800 F CFA
Siège social : Quartier Industriel du KM4
BP : 734, Pointe-Noire, Congo
RCCM: CG-PNR-01-2001-B15-00888

ANNONCE LEGALE

Aux termes des décisions mixtes de l'actionnaire unique du 22 Juillet 2024, l'actionnaire unique de la société **ERIUM CONGO SAU**, Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration, a pris les décisions suivantes:

- De procéder au changement de dénomination sociale de la société, de son ancienne dénomination
«Air Liquide» à sa nouvelle dénomination **«ERIUM CONGO»**, à compter du 22 Juillet 2024;

- De procéder à la mise en harmonie des statuts en son article 3;

- De nommer Monsieur **Georges Bernard DECROP** en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur **Vincent SERAIN**, démissionnaire, et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;

- De nommer Monsieur **Amadou DIOUF** est nommé en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur **Olivier JACQUET**, démissionnaire, et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025;

- De nommer Madame **Khady Ndeye DRAME** est nommée en qualité d'Administratrice, en remplacement de Monsieur **Prean CHETTY**, démissionnaire, et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01143** du 21 Août 2025.

Mention modificative portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 23 Mai 2025, sous le **N° CG-PNR-01-2025-M-05982.**

Pour avis.

WWF together possible.

ANNONCE: ASSISTANT EN COMMUNICATION (H/F), WWF-CONGO

Référence: WWF-AC1-RoC

Dans le respect de ses valeurs: le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, **un Assistant en Communication (H/F),** dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales fonctions: L'assistant(e) en communication assurera la mise en œuvre opérationnelle du plan de communication stratégique du projet, contribuant à une meilleure visibilité et l'atteinte des objectifs en matière d'influence politique et d'engagement du projet auprès des communautés ciblées. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet People Powering Biodiversity et le Chargé de la communication du programme WWF en République du Congo.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature: (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: **applications@wwfcog.org**

Date limite de soumission des candidatures: **09 septembre 2025.**

Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT

Noces d'argent de sacerdoce du père Alain Mayama

La Congrégation du Saint-Esprit, à l'initiative de la Province du Congo Brazzaville, a organisé une messe d'action de grâce le samedi 16 août 2025 en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, en l'honneur du père Alain Mayama, supérieur général de la Congrégation qui a célébré son jubilé d'argent de sacerdoce.

Le père Mayama présidant l'eucharistie, autour de lui le provincial et Mgr Toussaint

Il a été ordonné prêtre le 15 juillet 2000 en la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé par Mgr Barthélémy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville d'heureuse mémoire. L'eucharistie, présidée par l'heureux jubilaire, a connu la présence de NN.SS Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie (spiritain et ancien supérieur provincial du Congo-Brazzaville); Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando. Il y avait de nombreux prêtres autour de l'heureux jubilaire, parmi lesquels les abbés Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; Guy Noël Okamba, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix; Vincent Massengo et Félix Maboundou, vicaires généraux de Brazzaville et Kinkala. Des supérieurs provinciaux venus du Gabon, du Cameroun, de l'Ile de la Réunion ainsi qu'une forte délégation venue du Nigéria, du Kenya, du Sénégal, de France, de Grande Bretagne et d'Italie où il réside, ont accompagné leur supérieur général pour lui apporter soutien et réconfort. Des mots de gratitude et de fierté lui ont été adressés par le père provincial du Congo Brazzaville. Les parents, sous la conduite de sa mère biologique, Georgette Heloussala, membre de la schola populaire ainsi que de ses frères aînés Delphin, Guy et Blaise Mayama Kouenda, tous des anciens servants d'autel de la paroisse Saint Jean-Baptiste portant l'uniforme imprimé pour la circonstance, ont apporté du réconfort moral et spirituel à leur fils et frère.

Le Nonce apostolique, les évêques et les prêtres devant la cathedrale

Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo a peint la personnalité du père Alain Mayama qui avait déjà des prédispositions d'un responsable depuis le groupe des enfants de chœur à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï dont ils sont originaires tous les quatre. Des qualités d'un grand dirigeant qui se sont révélées au grand jour ont fait de lui aujourd'hui, supérieur général de la Congrégation avec pour résidence Rome. *«Cette célébration eucharistique est une action de grâce pour sa fidélité à l'évangile. Célébrer le jubilé d'argent d'engagement sacerdotal, c'est un événement qui marque une nouvelle étape de l'histoire. Père Alain Mayama est le 25e supérieur général de la Congrégation depuis sa fondation par les pères Liberman et Lemon. Dieu l'a choisi pour qu'il soit supérieur général par le biais de ses confrères et par le don de l'Esprit-Saint».*

Dimanche 17 août, 20e dimanche du temps ordinaire de l'année C, le père Alain Mayama était l'hôte des paroissiens de Saint Jean-Baptiste de Talangaï, sa paroisse d'origine. A cette occasion, il a célébré deux messes: 6h30 et 11h, en présence de Mgr Toussaint Ngoma Foumanet et de nombreux prêtres. Dans ses différentes homélies prononcées à cet effet, il a insisté sur l'unité qui doit caractériser tous les paroissiens.

Pascal BIOZI KIMINOU

DISTINCTION

Le père Jirus Makita élevé au grade de «Citoyen d'honneur»

En accord avec le ministère de l'Intérieur français, le Maire de La Croix Valmer, Bernard Jobert, et les élus de la municipalité ont accordé la distinction de ce troupeau d'honneur au missionnaire congolais à l'occasion de ses 10 ans d'anniversaire sacerdotal. C'était le dimanche 6 juillet 2025 en l'église Sainte Croix de la Croix Valmer.

Le père Jirus Makita à droite

«Les prêtres passent et ils sont vraiment passés ici. Mais, vous, père Jirus, vous êtes passé en marquant votre passage. Vous avez semé le bien derrière vous dans nos localités. Nous regrettons énormément votre départ pour la cathédrale de Toulon». Tels ont été les mots du Maire de La Croix Valmer, une commune de la France, sur le golfe de Saint Tropez, lors de son allocution. Une marque de reconnaissance à laquelle l'heureux récipiendaire n'a pas été indifférent.

Pour le prêtre, *«il s'agit d'un honneur, une grâce de recevoir cette distinction»* matérialisée par une médaille sur laquelle a été gravé son nom.

À ce jour, Jirus Makita est le premier prêtre à avoir reçu cette distinction dans les localités de La Croix Valmer, de Gassin et de Ramatuelle où il a été Curé et à travers lesquelles il a couru sans arrêt sept ans durant. Le 1er septembre 2025, il prendra service à la cathédrale de Toulon où il est affecté comme Vicaire.

Le grade de *«Citoyen d'honneur»* est un titre honorifique décerné à une personne, quelle que soit son origine, en reconnaissance de ses mérites ou des services rendus.

Passi BIBENE

DOYENNE NDONA MARIE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

L'abbé Vincent Massengo a confirmé 198 chrétiens de cinq paroisses

La communauté paroissiale de Ndona Marie a accueilli, le samedi 7 juin 2025, les fidèles chrétiens des paroisses: Saints martyrs de l'Ouganda de Kingouari, Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, Saint Théophile de Ngamounkassa et Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba venus participer à la célébration eucharistique, sous la coordination du curé doyen, le père Constant Nganga Silaho.

L'abbé Vincent Massengo administrant le sacrement de confirmation à une chrétienne

A cette occasion, 198 chrétiens ont été confirmés par l'abbé Vincent Massengo.

Tous habillés en polo rouge, venus de Saint Martyrs de l'Ouganda de Kingouari (40 chrétiens), Saint Jean Apôtre (29 chrétiens), Sainte Trinité (15 chrétiens), Saint Théophile de Ngamounkassa (53 chrétiens) et Ndona Marie (61 chrétiens). L'animation de la messe était assurée par la chorale Les Messagers du Seigneur.

Tous les curés des paroisses concernées ont concélébré cette eucharistie.

C'est le père Constant qui a prononcé le mot de bienvenue au Vicaire général.

S'adressant aux confirmants, le Vicaire général a fait savoir: *«Vous allez recevoir le sacrement de la confirmation. A travers ce sacrement, vous devenez des chrétiens adultes, car la confirmation fera de vous des hommes capables d'affronter les difficultés de la vie chrétienne»*.

Après l'homélie a eu lieu le rite du sacrement de la confirmation. Vers la fin de la messe, il y a eu le mot de remerciement du curé de la paroisse, l'abbé Albert Kimbembé.

A la fin de la célébration eucharistique, l'abbé Vincent Massengo a béni cinq locaux réhabilités, dont un bureau du curé, deux autres pour les vicaires, un secrétariat paroissial, une permanence pour la Caritas ainsi que pour la liturgie.

Juvet NGOUONO

Cloches de mariage

Fernande Juliette et Antoine Bouba-Bouba Ba Moumvouka Wa Massengo désormais unis devant Dieu

Fernande Juliette et Antoine ont scellé leur amour devant Dieu en la cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville. Le sacrement de mariage leur a été conféré au cours de la messe célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), le samedi 26 juillet 2025, en présence du révérend père Jean Constant Nganga Silaho, curé de la paroisse Sainte Trinité, de nombreux autres prêtres, religieuses, amis et connaissances, ainsi que de leurs familles respectives. Les chants ont été assurés par la chorale Sainte Trinité de la paroisse éponyme, du quartier Kinsoundi-Barrage où résident les heureux mariés.

Les heureux mariés

Prodiguant des conseils aux mariés dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a attiré leur attention sur le mariage, ce parcours parfois jonché d'embûches; qu'ils doivent affronter des turpitudes, des vicissitudes et des intempéries qu'il faut dominer et vaincre, pour aller le plus loin possible. *«Homme et femme il les créa»,* et *«L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme pour devenir une même chair»,* nous dit la bible. Ils doivent donc s'unir non pas pour se regarder l'un et l'autre, mais pour regarder ensemble dans la même direction.

Après l'Eucharistie, les mariés, invités et parents ont ensemble prolongé leur joie de ce sacrement autour d'un vin d'honneur dans les jardins du Centre interdiocésain des œuvres (CIO). Le personnel de La Semaine Africaine souhaite aux heureux mariés une longue, heureuse et fructueuse vie conjugale pour l'éternité.

Esperancia MBOSSA OKANDZE & Philippe BANZ

IN MEMORIAM

Théodore MIERE

19 août 1988 – 19 août 2025: 37 ans

Enseignant, Directeur, Journaliste, Juge, Chercheur en Pédagogie
Conseiller du Ministre de la santé - Personnalité politique
Alias Papa
Alias Descartes

«La grandeur de l'homme moderne est dans le courage et la lucidité de l'homme d'action qui participe aux combats où luttent ses semblables»

(inspiré de Teilhard de Chardin cité dans La Morale, court-Traité de Philosophie).

Nous avons le devoir de connaître et de faire respecter nos droits à condition de nous rappeler que c'est une valeur et non un intérêt que nous voulons défendre».

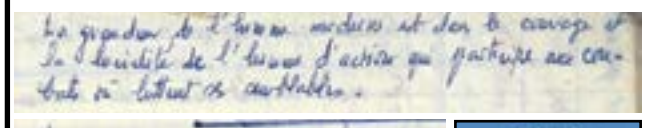

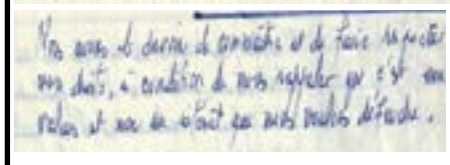

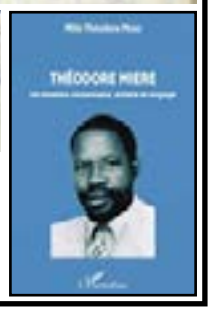

Relevées par Théodore MIERE

DIOCESE DE NKAYI

De nouveaux diacres et prêtres ordonnés à Sibiti

Après la consécration de sa nouvelle Place mariale le 20 juillet 2019, la paroisse Notre Dame de Lourdes de Sibiti a accueilli un autre événement majeur dimanche 6 juillet 2025: les ordinations diaconales et presbytérales. A cette occasion, la communauté chrétienne de cette localité, chef-lieu de la Lékoumou, a offert son hospitalité aux pèlerins venus des quatre coins du pays. Ils ont assisté aux ordinations des abbés Evariste Kouhina; Gautier Milandou; Dhany Pandou; Dzez Kouikani (diacres) et des abbés Juldom Biakou; Guy Roland Bayamboudila; Clotaire Imboura (prêtres).

Les consacrés

Ce fut un jour de grande importance pour le diocèse de Nkayi, qui a accueilli ses nouveaux consacrés, mais surtout parce que l'euchaistie présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi était un rayon d'espoir et d'espérance pour ce diocèse, victime des déchirures internes et qui lutte depuis quelques mois pour retrouver sa belle allure et sa fierté d'autrefois.

Les deux autres évêques de la province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO), NN.SS Abel Liluala, archevêque de Pointe Noire et Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie avaient eux aussi fait le déplacement de Sibiti, pour participer à cette célébration rehaussée par la présence des invités de marque, dont la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa; du préfet de la Lékoumou M. Jean Christophe Tchikaya ainsi que des prêtres et autres personnes consacrées venues de partout pour soutenir les ordinands.

En effet, la Parole de Dieu de ce jour cadrait bien avec l'événement, puisque qu'il s'agissait l'évangile de la sélection des 72 autres disciples envoyés en mission par Jésus, tiré de Saint Luc au chapitre 10. Ce texte fait allusion au dimanche des missions célébré chaque année au mois d'octobre. Ce jour-là, il avait résonné dans le cœur des fidèles ayant compris dans les paroles de Jésus, qui en envoyant ses disciples prêcher la Bonne Nouvelle, offrait à Mgr Daniel Mizonzo des mots et des images fortes dans son homélie. Dès l'entame, l'évêque a éveillé la conscience de ces jeunes gens appelés sur la réalité économique et sociale difficile que traverse le diocèse, les encourageant à s'engager activement au sein de leurs communautés.

Après ce choix et de retour de leur expérience missionnaire, les 72 disciples du Christ, mentionnés dans l'évangile, sont revenus joyeux, illustrant l'enthousiasme et la détermination qui animent ces nouveaux serviteurs de l'Eglise. Mgr Daniel Mizonzo a mis en garde comme Jésus l'a fait pour ses disciples, ses futurs collaborateurs les invitant à faire preuve de maîtrise de soi et de continence évangélique face au danger de la course effrénée au bien matériel, du culte passionné pour le sensationnel et de la quête de la gloire qui gangrènent les ministres serviteurs de Dieu au cumul des exploits et réussites des actions pastorales souvent qualifiées de miracles et des guérisons effectués.

Aussi, dans sa prédication, l'évêque a souligné le choix courageux fait par ces jeunes en acceptant de servir le diocèse de Nkayi lequel traverse des difficultés économiques et sociales. Il a vu dans leur choix un engagement sincère à servir Dieu et son peuple, dans un élan de charité et de donation total. Ainsi, l'évêque a rappelé la véritable vocation du serviteur de Dieu: celle de suivre le Christ en acceptant de faire partie *«des ouvriers de la moisson»* non pas en qualité de nos mérites mais en capacité de notre foi, transmetteurs des bénédictions de Dieu et non pas de malédictions.

Mgr Mizonzo a clarifié un passage de l'évangile, souvent mal interprété: *«Mais dans toute ville où vous entrerez et où vous ne serez pas accueillis…»*; loin de susciter un sentiment de rejet, ces mots doivent être considérés comme un appel à la paix et à la persévérance dans l'amour, même face à l'adversité. Ce jour d'ordination a ainsi été marqué par une profonde réflexion sur la mission sacerdotale du Christ dont il a investi les ministres de l'Eglise. Les nouveaux ordonnés ont donc été invités à être des instruments de paix et de guérison en toutes circonstances, à garder l'esprit ouvert et la foi vivante, prêts à servir sans relâche et à biller par un zèle intrépide face à toutes les épreuves en faisant confiance à la providence de celui qui les appelle.

Mgr Mizonzo a également saisi l'occasion pour encourager la communauté à renouveler son engagement à soutenir ces jeunes dans leur ministère et par eux l'Eglise locale et diocésaine de Nkayi. Il a remercié les autorités de la communauté locale de Lékoumou à travers ses cadres, ses filles et fils d'avoir tout mis en œuvre pour le bon déroulement de cet événement. Cependant, dans un monde où les défis ne font que se multiplier, on espère que la foi des fidèles du diocèse de Nkayi et le dévouement des nouveaux ordonnés apporteront une lumière d'espérance en ces temps difficiles, cultivant ainsi l'amour et la paix au sein du diocèse de Nkayi.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Prêtre du Diocèse de Nkayi

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Une conférence au profit des enseignants des écoles catholiques de Pointe-Noire

Célébrée chaque année, la Journée internationale de l'enseignement catholique a été l'occasion pour les enseignants des écoles catholiques de Pointe-Noire de réfléchir sur l'importance de l'éducation dans le développement des individus, de la société, ainsi que sur le rôle spécifique de l'enseignement catholique. Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, cette journée a été commémorée le jeudi 29 mai 2025 en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, sous le thème: *«Vers un pacte éducatif mondial générateur d'espoir».*

Les enseignants participants à la messe

Elle a été marquée par une conférence présentée par le père Ghislain Nkiéré, Salésien de Don Bosco et directeur du centre professionnel Don Bosco de Pointe-Noire, au profit des enseignants des écoles catholiques, venus nombreux.

Cette journée a été initiée et promue par l'International office of catholic éducation (OIEC) qui célèbre le rôle important de l'enseignement catholique dans la formation des jeunes et le développement de la société. L'objectif de cette journée est de réfléchir, de reconnaître et de célébrer l'éducation catholique. Elle rejoint également l'appel du Pape François qui plaidait pour un acte mondial sur l'éducation, afin de renouveler la passion pour une éducation plus ouverte et inclusive, capable d'une écoute patiente, d'un dialogue constructif et d'une compréhension mutuelle.

Pour commémorer cette journée, les enseignants des écoles catholiques de l'archidiocèse de Pointe-Noire ont été enrichis sur le thème de *«L'Éducation non formelle»*, développé par le père Ghislain Nkiéré. Le conférencier a défini ce que veut dire l'éducation non formelle. Elle désigne l'apprentissage structuré et intentionnel qui se déroule en dehors du système éducatif formel. «L'éducation non formelle est un processus d'apprentissage planifié, non obligatoire, qui développe les compétences, les connaissances et les attitudes des apprenants. Ses formes se sont autres que les programmes d'alphabétisation; les ateliers de formation professionnelle et les cours de développement.

Elvice Fortuné Fouti, formateur à l'institut UCAC-ICAM a souligné que cette journée revêt d'une importance capitale afin de valoriser ce que les écoles catholiques essayent de faire, dans l'éducation, la formation des jeunes et des enfants.

Une messe a close cette journée célébrée par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Concélébrée par les abbés Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général; Olivier Massamba Loubelo, président de l'Université catholique du Congo-Brazzaville et du père Vianney, aumônier diocésain des écoles catholiques de Pointe-Noire.

Dans son homélie, Mgr Abel Liluala a exhorté les enseignants sur le texte de Luc 24,46-53 parlant de l'Ascension du Seigneur. *«A vous, chers enseignants, cette parole résonne avec une intensité particulière, car l'école est aussi un champ de mission. Vous y êtes appelés à être des témoins du Christ vivant, à montrer que la foi et l'intelligence, la spiritualité et la pédagogie, la rigueur et la charité peuvent aller de pair. Une mission éducative noble, sacrée et souvent crucifiante. Aujourd'hui, l'Eglise rend grâce à vous, les enseignants et éducateurs pour votre engagement, souvent au prix de nombreux sacrifices. Elle rend grâce à Dieu pour votre persévérance, quand l'environnement est difficile»*, a dit l'archevêque.

Madocie Deogratias MONGO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

XXIIème DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE C

«L'humilité est la règle pour participer à la table du Royaume»

***Textes**: Si 3,17-18.20.28-29; He 12,18-19.22.24; Lc 14,1.7-14*

La liturgie de la Parole de ce dimanche, nous parle de l'humilité, notre Seigneur Jésus dans sa pédagogie insiste avec force: *«Quiconque s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé»*. Voici deux paraboles du Christ qui évoquent chacune un repas et des places à prendre pour des invités. Elles se terminent toutes deux par des phrases surprises qui changent la perspective: *«Qui s'élève sera abaissé»* conclut la première parabole, tandis que l'autre évoque *«la résurrection des justes»*. Le royaume de Dieu est un banquet qui attend: il y a une place pour tout le monde. Il suffit seulement d'être humbles. *«L'humilité est la règle pour participer à la table du Royaume»*. En effet, la source de l'humilité chrétienne n'est pas dans le désir de vivre humblement. Il y a un certain orgueil qui se cache dans le désir d'être humble. L'humble ignore qu'il l'est. Ce sont les autres qui disent cela de lui. Lui l'ignore car il ne vit pas sur ce registre-là. Il vit dans la communion recherchée de Jésus l'humilié, du Christ Rédempteur de l'humanité.

Le passage du livre de Ben Sirac le Sage (première lecture) sert de prélude à l'enseignement de Jésus sur l'humilité dans l'évangile. Considéré dans son contenu, le passage du livre de Ben Sirac le Sage proposé par la liturgie aujourd'hui se présente comme une invitation pressante à valoriser la modestie (gr. *«pràys»*) et l'humilité (gr. *«tapeinosis»*), deux vertus qui doivent être vivantes et actives même dans les moments les plus prospères: plus on est grand, plus on est humble (v.18), plus on a de chance de réussir. Les deux vertus sont bénéfiques pour ceux qui les pratiquent, d'abord parce qu'elles procurent l'estime des sages (v.17) et ensuite parce qu'elles donnent la conscience d'une religiosité plus vraie et plus authentique (v.20).

«Tu es, Seigneur, le Père des humbles»: telle est l'antienne du psaume responsorial de la liturgie. Le psaume est relativement long (36.vv.), mais seuls six de ses versets sont utilisés par la liturgie. Ces versets sont en étroite relation thématique avec la première lecture et l'évangile. Selon ces versets, Dieu est du côté des humbles et des pauvres (v.11).

Dans l'évangile, le décor est celui d'un repas. Jésus, à travers une courte parabole sur les places à table, propose une règle d'entrée dans son royaume. Le carriérisme, l'orgueil, l'autosuffisance et le pharisaïsme sont des conditions hostiles; la simplicité, l'humilité et le respect de la justice sont les conditions idéales d'entrée. La règle de la table du Royaume est, selon une tradition biblique constante, unique: *«Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé»* (v.11). Le Royaume exige que l'homme ne se considère pas «comme un juste devant Dieu, mais pour obtenir une place dans la communion avec Dieu, ce n'est pas ma justice mais sa grâce qui me dit: *«Mon ami monte plus haut»* (v.10). L'apôtre Paul a rasion lorsqu'il écrit dans sa Lettre aux philipiens: *«Frères, ne faites rien par esprit de rivalité ou de vaine gloire, mais que chacun de vous, en toute humilité, considère les autres comme supérieurs à lui-même, ne cherchant pas son propre intérêt mais celui des autres»* (Ph 2,3-4).

La dernière remarque de Paul sur l'intérêt des autres peut introduire la deuxième partie de la péricope évangélique qui s'adresse maintenant au maître de maison (v.12-14). Inviter des amis et des parents est un signe d'amour facile et spontané. Il existe cependant une autre règle pour la table du Royaume: *«inviter les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles»* (v.13), c'est-à-dire les pauvres et les marginaux.

La communauté chrétienne est un lieu d'hospitalité pour les exclus, et non pour les élites sophistiquées et sectaires. Jésus brise les normes d'exclusion du pur et de l'impur et fait de son Royaume le siège d'une communion universelle dont la règle n'est pas l'intérêt économique ou social, mais l'amour généreux et le pardon. Cette norme de désintéressement et de liberté doit devenir l'orientation fondamentale de la pratique chrétienne.

En résumé, l'humilité est la règle pour participer à la table du Royaume. Comme le Maître, le disciple opte pour la dernière place parce qu'il est venu lui aussi pour servir et non pour être servi. La véritable grandeur de l'homme ne se mesure pas aux grades marqués sur ses épaulettes, ni aux titres nobiliaires ou académiques, ni aux symboles de son statut social, mais à la richesse intérieure et humaine, c'est-à-dire à la capacité d'aimer et à l'*«esprit sage»*, comme le dit le livre de Ben Sirac le Sage.

Dieu exclut du royaume ceux qui se vantent d'être justes et font étalage de leurs droits devant lui, pensant même qu'ils peuvent se tenir debout devant les autres. Il faut laisser à Dieu le soin d'attribuer la place qu'il a décidée. Jésus nous met en garde contre toute forme d'orgueil qui conduit à se considérer plus juste et meilleur que les autres. Jésus propose une règle de vie: la règle de l'humilité par laquelle nous cherchons vraiment la dernière place. *«L'humilité est l'art d'être exactement à sa place»*, la place de la créature qui ne mérite rien et qui sait qu'elle ne mérite rien.

Dans la joie et l'espérance, mettons en pratique cette parole de Ben Sirac le Sage: *«Mon fils, accomplis toute chose dans l'humilité et tu seras aimé plus qu'un bienfaiteur»*. Ainsi l'humilité peut attirer l'amour. Que le Seigneur nous aide à grandir dans son amour par la petite voie de l'humilité. Gloire à toi Seigneur Jésus!

Père Roland KINKOUNI
En mission pastorale dans le Diocèse de Guadeloupe

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Prouver le dynamisme de la démocratie participative

Un décret présidentiel a permis le changement de certains membres du bureau du Conseil économique, social et environnemental. Lors de la cérémonie de passation de service, en présence du conseiller politique du Chef de l'Etat, Rodrigue Malanda Samba, Mme Emilienne Raoul, reconduite en qualité de présidente, a entre autres demandé aux nouveaux membres à prendre à bras-le-corps leurs nouvelles responsabilités.

Mme Emilienne Raoul

Qui sont les principaux nouveaux acteurs du Conseil économique et social nommés par décret présidentiel? La vice-présidence est désormais assurée par Jean de Dieu Goma, ancien secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Le poste de rapporteur échoit à l'économiste Hyacinthe Defoundoux, et celui de questeur à l'administrateur Arsène Mokoma. Louis Patrice Ngangon, qui a servi cumulativement pendant cinq ans en tant que rapporteur et questeur par intérim, a laissé ses charges à deux nouvelles personnalités à qui il a légué plusieurs dossiers et projets.

La nouvelle équipe doit poursuivre le travail déjà amorcé. *«Vous aurez l'opportunité de découvrir jour après jour cette institution qui est grande, mais encore méconnue du grand public. Vous aurez aussi la tâche de faire connaître cette institution, qui est importante pour la bonne marche de notre pays, et aussi aider les pouvoirs publics à résoudre les problèmes quotidiens de nos concitoyens»*, a déclaré Mme Emilienne Raoul.

Photo de famille après l'installation des nouveaux membres du bureau

De son côté, Jean de Dieu Goma a souligné la place du Conseil économique et social dans la démocratie participative. Il entend, a-t-il dit, placer sa mission au Conseil à l'observance des attributions dévolues. *«Le sens d'un cadre n'est pas d'agir selon les perceptions personnelles, mais d'officier suivant les principes des textes de lois. Cette approche me semble la meilleure à la bonne collaboration fonctionnelle, la fluidité de la communication, la bonne définition des objectifs visée, bref: la bonne gouvernance»*, a-t-il déclaré.

Hyacinthe Defoundoux et Arsène Mokoma, quant à eux, ont promis de s'investir pleinement dans leurs nouvelles fonctions avec la conviction de servir au mieux les intérêts du Conseil économique, social et environnemental.

Philippe BANZ

VIE ASSOCIATIVE

ACEF: dynamiser davantage l'association

L'Association congolaise des enseignants de français (ACEF) va amorcer un nouveau départ après une longue période d'hibernation. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale organisée samedi 9 août 2025 à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), à Brazzaville, sous la direction de son président, le Pr Omer Massoumou. L'objectif global est de relancer les activités de l'association dont le but essentiel est de contribuer à l'amélioration de la qualité du français tant dans l'enseignement à tous les niveaux que dans d'autres secteurs.

Les participant à la fin des travaux

L'association regroupe tous les enseignants de français du Congo évoluant sur le territoire national ,du préscolaire au supérieur, ainsi que tous ceux qui enseignent en français et ceux désirant devenir membres. Près d'une cinquantaine de membres ont pris part à cette réunion de relance.

Ces retrouvailles ont également été l'occasion pour les praticiens de la langue de Molière de dresser un état des lieux de l'enseignement du français au Congo et proposer des pistes de travail. Un des aspects abordés a été la différence entre *«enseigner le français»* et *«enseigner en français»*. *«Enseigner en français ne signifie pas forcément enseigner le français»*. Cette distinction est fondamentale. Pour le Pr Alain Fernand Loussakoumou, chef du parcours master français à l'Ecole normale supérieure (ENS), *«être enseignant de français est un métier à part entière. Il s'agit de former des techniciens qui doivent transmettre des savoirs linguistiques et littéraires. Des compétences spécifiques sont requises pour devenir professeur de français. L'association est la bienvenue»*, a-t-il déclaré.

Mme Ninelle Josianne Balenda, professeure de technique d'expression française à l'Université Marien Ngouabi, a mis en avant les difficultés auxquelles les enseignants de la langue française font face. Ce qui limite leurs capacités à évoluer dans leur pratique du métier. *«Tous les enseignants n'ont pas la même formation. Il faut améliorer la formation, afin de garantir un enseignement de qualité»*, a-t-elle indiqué.

Un événement réussi, estime Omer Massoumou. *«L'objectif a été atteint, dans l'ensemble. Nous avons pris des résolutions pour la relance effective de l'association. Nous devons ouvrir l'association à tous les enseignants de français et en français pour avoir un travail de terrain efficient»*, a-t-il déclaré.

L'Association congolaise des enseignants de français est une association de loi 1901. Elle se veut un lieu de rassemblement et de réflexion sur les problèmes de l'enseignement de la langue française.

Ph. B.

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

GESTION NOUVELLE DES CHANTIERS ET ATELIERS DU CONGO (GNCAC)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 500 000 000 F CFA
Siège social : Avenue de Loango, Centre-ville,
BP : 1155 Pointe-Noire, Congo
RCCM: CG-PNR-01-2002-B14-00803

ANNONCE LEGALE

Aux termes des décisions ordinaires de l'actionnaire unique du 02 Mai 2025, l'actionnaire unique de la société **GESTION NOUVELLE DES CHANTIERS ET ATELIERS DU CONGO en sigle (GNCAC),** Société Anonyme avec Conseil d'Administration, a pris les décisions suivantes :

1. Révocation des Commissaires aux Comptes
L'actionnaire unique a mis fin aux mandats de commissaire aux comptes de:

- Monsieur **MAYSOUNABE Roger**, Commissaire aux Comptes Titulaire;
- Monsieur **Roger MBADI**, Commissaire aux Comptes Suppléant.

2. Nomination Rétroactive du Commissaire aux comptes
L'actionnaire unique décide de nommer rétroactivement Monsieur **Anges Eugène MABIALA** en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour les exercices sociaux couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023 inclus.

À l'issue de cette période, il est décidé de mettre fin aux fonctions de Monsieur **Anges Eugène MABIALA** en tant que Commissaire aux comptes titulaire. Cette révocation prend effet à compter du 02 Mai 2025.

3. Nomination de nouveaux administrateurs

En remplacement des Commissaires aux Comptes révoqués, l'actionnaire unique procède aux nominations suivantes, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Commissaire aux comptes titulaire:

NKS EXPERTISE
RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00301
CAMP IGET SOPRIM, Immeuble C, Local F4-279
Pointe-Noire, République du Congo

Commissaire aux comptes suppléant:

Monsieur **NZENZA KONDE Stevy**
Expert-comptable agréé CEMAC sous le **N°EC 708 Inscrit à l'ONEC-C** sous le **n° ECL 067 CAMP IGET SOPRIM**, Immeuble C, Local F4-279
Pointe-Noire, République du Congo

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00803** du 10 Juillet 2025.

Mention modificative portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 10 Juillet 2025, sous le **N° CG-PNR-01-2025-M-06250.**

Pour avis.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«YELLOW CARD CONGO BRAZZAVILLE»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 10.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : Avenue des trois Martyrs, enceinte Pavillon Nicolas, quartier Batignolles,
Moungali, Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00118
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFORMATION DE LA PERSONNE MORALE, CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE, MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL, NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société dénommée **«YELLOW CARD CONGO BRAZZAVILLE»**, en date à Brazzaville du 12 juin 2025, reçu le 07 juillet 2025 au rang des minutes de **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau de l'EDT Plaine le 21 août 2025, sous Folio 146/16, n°4518, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1- La constatation de la cession de deux cents (200) parts sociales intervenue entre Monsieur **BANYONG FONYAM** Jonie **Jr** au profit de la société dénommée **YELLOW CARD HOLDINGS UK LIMITED**;

2- La constatation de la cession de huit cents (800) parts sociales intervenue entre Monsieur **MAURICE Christopher Georges** au profit de la société dénommée **YELLOW CARD HOLDINGS UK LIMITED**;

3- La modification de l'article 7 des statuts suite à la cession des parts;

4- La transformation en **Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**;

5- Le changement de dénomination sociale: la société **«YELLOW CARD CONGO BRAZZAVILLE» SARL** devient **«Alkebulan FinTech Services Congo Brazzaville»**;

6- La modification de l'objet social en: **«La commercialisation de solutions et services technologiques à destination des entreprises et institutions financières; La conception, le développement, la gestion et l'exploitation de plateformes technologiques et de solutions numériques dans le domaine financier; La prestation de services en matière d'accompagnement, de conseil et de support technologique pour les acteurs du secteur financier; La mise en relation des partenaires commerciaux et financiers via des outils digitaux».**

7- La nomination de Monsieur **IWENGUE MANGA Henry Jefferson** en qualité de gérant, pour une durée de deux (2) ans renouvelable;

8- La mise à jour des statuts suite aux différentes modifications;

9- Les pouvoirs conférés à **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT** pour l'accomplissement des formalités légales.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 août 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-01014;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 22 août 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-13823.

Fait à Brazzaville, le 25 août 2025

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO

PRACAC

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC - P175235)

BANQUE MONDIALE

Avis de consultation préliminaire du marché

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC - P175235)

Travaux de Conception et Construction du Site de Yoro (PABPS)

1. Objet de la consultation

Le Gouvernement de la République du Congo, avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du PRACAC, envisage la réhabilitation et l'extension du Port de Yoro à Brazzaville. Cette infrastructure stratégique contribuera au renforcement de la logistique fluviale, à l'intégration régionale, et au développement économique local et sous-régional.

Dans le cadre de la préparation de la procédure de passation du marché en mode Conception-Réalisation (Design & Build), une consultation préliminaire est organisée pour échanger avec les soumissionnaires potentiels, firmes nationales ou internationales du secteur afin d'affiner les spécifications techniques, identifier les opportunités et recueillir leurs retours sur les risques techniques, logistiques, environnementaux, sociaux et financiers afin d'optimiser la structuration du projet avant lancement des procédures de passation des marchés.

2. Détails de la séance

• Date: Mardi 09 septembre 2025
• Heure : À partir de 10 Heures 30 minutes (GMT+1- WCAST)
• Format : Hybride (présentiel et virtuel)
• Lieu : Salle de réunion du projet PRACAC (12 rue Duplex à côté de l'église évangélique du Centenaire EEC)

3. Description sommaire du marché envisagé

Le marché portera sur la réhabilitation et la construction du site portuaire de Yoro (ex-Yoro Thiam) en mode conception-construction, et comprendra notamment :

• Études topographiques, géotechniques, hydrauliques, architecturales, environnementales et sociales ;
• Conception technique détaillée de deux zones d'intervention (Zone 1 et Zone 2) et de la voie d'accès ;
• Réhabilitation et extension des quais existants avec ouvrages en palplanches ;
• Aménagement de zones de relâche pour embarcations fluviales ;
• Construction d'infrastructures portuaires : bâtiment administratif, hangars de stockage, chaîne du froid, forage, VRD, éclairage, réseaux numériques ;
• Aménagement d'une plateforme commerciale pour relocaliser les vendeurs informels et organiser les activités logistiques (conception et construction du marché dans la zone 2 et de l'aménagement de quai provisoire comme espaces de relocalisation) ;
• Aménagement et élargissement de la voirie d'accès au site, avec dispositifs de drainage et sécurité routière ;

Il est prévu, dans le cadre du projet PRACAC, l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), et d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), desquels découleront des exigences environnementales et sociales qui seront à prendre en compte dans le marché.

4. Participants ciblés

Sont invités à participer :

• Entreprises de BTP spécialisées en conception et/ou en réalisation, dans le domaine portuaire et routier ;
• Cabinets d'architecture et d'ingénierie (études portuaires, VRD, environnementales, etc.) ;
• Bureaux de contrôle, laboratoires techniques ;

5. Modalités de participation

Les structures/Firmes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt par e-mail à l'adresse suivante:
pracaccongo@gmail.com

Après la manifestation de l'intérêt, les participants recevront le lien d'accès à la plateforme, le document technique détaillé, ainsi que les liens d'enregistrement des participants pour des raisons logistiques.

6. Remarque importante:

Cette consultation ne constitue pas une procédure formelle d'appel d'offres ou de demande de propositions. Elle vise uniquement à échanger avec les acteurs concernés par ce type de marché afin d'affiner la structuration du projet ainsi, aucune promesse contractuelle ne découle de cette consultation.

Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

REPUBLIQUE DU CONGO

PRACAC

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL
EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC - P175235)

BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 012/MEPIR/2025/UGP PRACAC

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE DEVELOPPER UN SYSTEME NUMERIQUE DE COLLECTE DES DONNEES COMMERCIALES CIBLANT A LA FOIS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL

1- Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Développement d'un système numérique de collecte des données commerciales ciblant à la fois le secteur formel et informel »**

2- L'objectif de la mission est de définir et valider les besoins d'information en vue de développer un système numérique de collecte des données commerciales le long du corridor fluvial Congo-Oubangui.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) **qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites**. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).**

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention **«Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de développer un système numérique de collecte des données commerciales ciblant à la fois le secteur formel et informel» doivent être envoyées au plus tard le 09 septembre 2025 à 16 heures** (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomes
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 19 août 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU

ProClimat

LA BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS (AMI)

N°005/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM

Recrutement d'un (e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : **«Recrutement d'un (e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire ».**

2.Objectifs de la mission

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat est chargé de la planification, de la mise en œuvre ; du suivi-évaluation et de la coordination des activités liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du financement additionnel au ProClimat. Il/elle veillera à la bonne articulation des interventions d'urgence avec les programmes de développement à long terme et contribuera au renforcement de la résilience des communautés vulnérables.

I/elle travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, en collaboration avec les spécialistes sectoriels de l'UGP, les Bureaux Satellites Paysagers (BSP) ainsi que les partenaires techniques et institutionnels.

3. Profil du Consultant (e)

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire devra présenter le profil ci-après :

- Avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences alimentaires, sciences agronomiques, développement rural, technologie alimentaire, nutrition et diététique, ou équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente (au moins 5 ans) des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir une expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des interventions d'urgence en situation de crise alimentaire ;
- Avoir de bonnes connaissances du contexte agricole, climatique et socio-économique de la République du Congo ;
- Avoir des compétences avérées en analyse de la sécurité alimentaire et en élaboration de stratégies d'intervention
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et de l'internet ;
- Avoir de bonnes connaissances du suivi des projets de développement et notamment des procédures de la Banque mondiale ou d'autres Partenaires techniques et financiers du Congo ;
- Avoir de bonnes connaissances sur la réglementation nationale sur la qualité des aliments, la nutrition et le codex Alimentarius ;
- Avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- La connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de preuve de bonne performance. Le/la spécialiste en sécurité alimentaire résidera à Brazzaville. Il/elle est appelé(e) à se déplacer régulièrement et au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Processus de sélection

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : (i) une phase de pré-sélection des candidats sur la base du CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte constituée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; (ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidature. Seul(e)s les candidat (e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats intéressés à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 septembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : **«Avis de recrutement d'un(e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire ».**

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com,
Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 19 août 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ENTREPRENEURIAT

Le programme GENIUS s'ouvre aux femmes de la Cuvette

C'est sous ce label que les femmes du département de la Cuvette vont pouvoir développer à travers des coopératives leur activité économique ou commerciale. Le programme a été officiellement lancé à Oyo lundi 18 août 2025, en présence des femmes venues de différentes localités du département. Il est initié par la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo (CNFCEEC) que préside Flavie Lombo, stratégiste-experte en politique et management de développement.

Les participants à l'issue de la rencontre

La salle de conférence de la mairie d'Oyo a été prise d'assaut par les femmes venues de Boundji, Mossaka, Ngoko, Owando, Tchikapika, Makoua, Ntokou et Oyo pour la cérémonie de lancement du programme GENIUS. Elle a réuni plusieurs personnalités, notamment le sous-préfet d'Oyo Roger Louzaya Mamingui, le maire et la vice-maire d'Oyo Gaston Yoka et Antoinette Ashley Nguesso Ambendet, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo Adama Dian Barry, l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo.

Après Brazzaville et Pointe-Noire, le programme GENIUS s'est tourné vers Oyo. Son lancement s'est articulé autour d'une journée de rencontre, de partage et de travail, sur le thème: *«Entrepreneuriat inclusif, impulsion et accélération».* Cette étape a été marquée par trois panels: *«Entrepreneuriat inclusif et chaînes de valeurs agricoles», «Formalisation et inclusion financière», «Formation et mentorat».*

Prenant la parole à cette occasion, Mme Edline Raëlle Kiminou, directrice générale adjointe de Mobile Money à MTN Congo, a traduit la vision incarnée par cet outil, qui permet aujourd'hui de booster l'économie informelle à travers les transactions financières numériques ou virtuelles. Elle a révélé que les abonnés du service Mobile Money au Congo se chiffrent à ce jour à 2 millions 600 mille, dans 800 localités, avec 46 000 points de vente. Un service grâce auquel on peut désormais tout acheter, qui se positionne comme un acteur incoutournable au cœur de l'inclusion financière. La directrice générale adjointe a présenté Mobile Money comme une opportunité pour ceux qui n'ont pas accès à la banque.

Les femmes de la Cuvette ont répondu massivement

Modérées par Mme Roselyne Tchikaya-Lombo, juriste, responsable du Centre des jeunes dirigeantes de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo, les trois thématiques, en panels, ont été respectivement abordées par Flavie Lombo, stratégiste-experte en politique et management de développement, présidente de la CNFCEEC; Simplice Mounianga, expert financier et Fanny Ounzou du service Mobile Money à MTN Congo; Alphonse Mannée-Batschy, enseignant-chercheur et Blanche Ikogne, juriste, vice-présidente de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo.

Le programme GENIUS est un incubateur et accélérateur d'entreprises, conçu comme un outil pour accompagner la mise en œuvre de la vision du président Denis Sassou Nguesso dans le domaine des Petites et moyennes entreprises. Il ambitionne de catalyser l'esprit entrepreneurial et d'impulser une dynamique économique inclusive et durable, en particulier chez les femmes et les jeunes. Adossé au Plan national de développement notamment dans le cadre de la diversification de l'économie, GENIUS met en priorité, l'agriculture, la transformation locale et l'entrepreneuriat qui sont des leviers stratégiques pour stimuler la création de richesses, réduire le chômage et promouvoir l'autonomisation économique.

Entre autres objectifs, le programme tient à former et outiller les femmes et les jeunes pour créer et développer leurs entreprises; favoriser la formalisation des activités et l'accès au financement grâce à des partenariats bancaires et de microfinance; structurer un réseau local d'entrepreneurs innovants, compétitifs et résilients. Il a pour partenaires: le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, le PNUD, les institutions bancaires et de microfinance, la société MTN Congo via son service Mobile Money, les experts et mentors du secteur privé et public. Au total, 1 000 femmes seront formées.

Aristide Ghislain NGOUMA

CONGO-NATIONS UNIES

Former les professionnels du numérique sur une communication responsable

Dans le cadre du programme ''03'' (Nos droits, nos vies, notre avenir), les agences des Nations Unies: l'UNESCO et le FNUAP ont organisé conjointement un atelier au profit des professionnels du numérique, de l'information, de la culture, de la santé et de la société civile. C'était du 19 au 22 août 2025 à Brazzaville, en présence de Mmes Fatimata Barry Marega, Représentante de l'UNESCO au Congo et Agnès Kayitaukore du FNUAP.

Au premier plan: Fatimata Barry Marega, Urbain Embemoko et Agnès Kayitaukore

Placé sous l'égide de Urbain Embemoko, représentant du directeur général de la Santé et de la population, cet atelier regroupait une quarantaine de participants et visait à renforcer leur compétence en communication responsable, cocréation de contenus numériques en matière de santé de la reproduction et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Plusieurs exposés ont ponctué cette rencontre, entre autres la présentation de l'application hello Ado qui donne l'opportunité à toutes les personnes qui cherchent des réponses aux questions sur leur santé et leurs droits. Elle est à télécharger sur Facebook, Instagram et Tik-Tok.

Pour l'UNESCO, plusieurs défis sont à relever parmi lesquels, transformer les écoles, les communautés et les vies; créer un environnement politique et institutionnel favorable à l'éducation pour la santé, promouvoir des communautés et écoles sans violences, ni exclusion et prendre des décisions fondées sur les données en s'appuyant sur la recherche, le suivi et l'évaluation pour renforcer l'action.

Dans tous les cas, ce sont des sujets à aborder avec beaucoup de délicatesse pour ne pas heurter certaines sensibilités, car les résultats des enquêtes menées en milieu juvénile sont alarmants. Aujourd'hui, l'école et l'usage du numérique apparaissent comme des canaux par excellence pour faire passer le message à ces jeunes.

Victor GUEMBELA

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE FAUNIQUE AU CONGO EN 2025: BILAN À MI-CHEMIN

Huit trafiquants fauniques condamnés

La lutte contre la criminalité faunique se poursuit au Congo. En cette année 2025, neuf présumés trafiquants de produits de faune ont été interpellés et jugés de janvier à juillet 2025, cinq ont été condamnés à la prison ferme après procès, trois avec sursis et un relâché. Des réseaux de trafiquants d'espèces protégées ont été également démantelés, peut-on lire dans le rapport à mi-parcours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) publié le 29 juillet dernier. Ce, conformément à la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 portant sur la faune et les aires protégées en République du Congo.

Ces trafiquants ont été arrêtés pour flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'espèces animalières intégralement protégées, par des gendarmes et les éco-gardes du ministère des Eaux et forêts, avec l'assistance technique et l'appui du PALF, lors d'opérations menées dans différentes localités du pays: Dolisie, dans le département du Niari; Owando, dans le département de la Cuvette, et Impfondo dans le département de la Likouala.

La grande quantité des produits fauniques saisie courant cette période, lors des interpellations, était composée de peaux de panthère, d'écailles de pangolin géant et de défenses d'éléphant.

Des délinquants fauniques avec leur butin

La République du Congo, consciente du danger de la diminution de certaines espèces animales protégées sur son sol, reste vigilante et sanctionne avec rigueur tous les contrevenants à la loi sur la protection de la faune sauvage.

La lutte contre la délinquance faunique a bénéficié aussi de l'accompagnement des médias locaux qui jouent un rôle important dans la sensibilisation de la population congolaise. Plusieurs articles ont été publiés en vue de dissuader les personnes qui oseraient se lancer dans ce trafic prohibé par la loi.

V. M.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66/05 767.00.66/05 369.69.97104,
avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LEGALE

Au termes des délibérations en date du 19 juin deux mil vingt-cinq, L'Assemblée Générale Ordinaire de la **SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE-SA** avec Conseil d'Administration, au capital social de 811.760.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire (République du Congo), Avenue Bitélika Dombi – B.P.: 5566, RCCM Pointe-Noire CG/1PNR/10B1589 a décidé de nommer:

- En qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, **Sylvain MBOUSSA**, Avenue Charles de Gaulle. B.P.: 5871, Pointe-Noire Congo, en remplacement de la société **«DELOITTE TOUCHE TOHMATSU».**

- En qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la société **SOCEC agréée CEMAC SEC** 058, en remplacement de Monsieur **Yves NGUEMA**.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

AN 65 DE L'INDEPENDANCE

Brazza acoustique festival: une explosion de sons et de danses!

Une nouvelle scène musicale est désormais inscrite dans le calendrier des festivals marquant l'indépendance de la République du Congo. Il s'agit de Brazza acoustique festival, dont la première édition a fait vibrer Brazzaville le 14 août 2025. Appelé à se répéter chaque année, l'évènement a offert une soirée d'exception où musique, patrimoine et convivialité se sont mêlés dans une ambiance festive symphonique et symbolique.

Extra-Musica Nouvel Horizon sur scène

Composé d'invités de marque, au nombre desquels des membres du Gouvernement, du corps diplomatique, des parlementaires, ainsi que des festivaliers en provenance d'autres pays, l'évènement a séduit par la hauteur de la qualité musicale. La dimension conviviale a renforcé l'esprit de partage, démontrant aux uns et aux autres que la fête de l'Indépendance est un véritable moment de communion.

Interprété par Marie Do en hommage à Youssou Ndour, invité d'honneur excusé pour cette édition, le titre *''7 seconds''*, l'un de ses featuring avec Neneh Chevry, a fait monter l'adrénaline et laisser envahir l'émotion du public. La méga-star sénégalaise a, dans une vidéo, adressé ses félicitations et promis sa présence l'année prochaine. Riche en sons, en lumières et en couleurs, la soirée s'est ouverte sur une succession de prestations acoustiques qui ont rappelé l'universalité de la musique et son rôle fondateur.

En super forme, *''Marie Do''* a plongé le public dans une atmosphère mélodieuse, en interprétant magistralement *''Greatest love of all'' de Whitney Houston. Faisant un détour vers la musique classique, James Carlos a surpris, avant d'enchainer avec la rumba, appuyée par l'accrocheur et inoubliable ''Indépendance cha cha''*, de grand Kallé. Cependant, Liz Babindamana a captivé le public par ses reprises de rumba féminine, tandis qu'Archange Salvador a interprété les titres de Fally Ipupa et Koffi Olomidé. Autres musiciens passés sur scènes: Kratos, connu pour son morceau fétiche *''Fumba mwela''*, puis, l'orchestre Extra-Musica Nouvel Horizon qui a clos la soirée avec à la clé des titres qui ont fait monter l'explosion de sons et de danses.

Pour Liz Babindamana, *«participer à un concert qui marque les 65 ans de notre indépendance, c'est un grand honneur. Cette édition marque une étape importante. Nous sommes nombreux au Congo à avoir du talent, et ce festival est une chance de le mettre en lumière»*, a -t-elle souligné.

En séjour dans la capitale, la martiniquaise Edwige Claudine a *«encensé ce concert réussi, avec de très beaux chanteurs et chanteuses»*. Journaliste congolais (RDC) et directeur de Télé 50, Jean-Marie Kassamba s'est réjoui de prendre part à ce rendez-vous qui, selon lui, est *«une opportunité d'encourager les artistes locaux et de renforcer la visibilité de la rumba, patrimoine immatériel»*.

A travers cette première édition, ce festival a posé ses jalons qui ne sont autres que de faire de la musique un vecteur d'unité, d'amitié et de rayonnement culturel, à la hauteur de l'histoire et de l'avenir du Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

PALAIS DES CONGRES

Extra Musica Nouvel Horizon, sonorités et pas de danse réussis

Au mieux de sa forme, l'orchestre Extra Musica Nouvel Horizon au grand complet a donné son concert dit ''Concert de l'année'', et intitulé ''Ngonga'', samedi 2 août 2025, à l'esplanade du Palais des congrès de Brazzaville. D'ailleurs, les nombreuses affiches annonçant l'évènement, placées un peu partout dans la ville-capitale avaient déjà annoncé les couleurs de ce concert qui a été un véritable moment d'émotions. Le succès de cette nuit d'extase sonore a magnifié le triomphe d'un groupe qui ne cesse d'arrêter le temps à chacune de ses sorties, découlant d'une organisation parfaite.

La soirée vibrante a mêlée modernité et héritage congolais, un show exceptionnel, une explosion de talents dont la performance marquera à jamais les esprits après avoir conquis un public fait de personnalités diplomatiques et institutionnelles, de jeunes passionnés, de mélomanes avertis et de figures du monde culturel. Dès les premières notes musicales, l'ambiance était à son comble, entre chansons engagées, sonorités traditionnelles revisitées et énergie scénique maîtrisée.

Tout au long de leur prestation, les artistes-musiciens ont à travers une scène d'expression musicale typique de leur label, leur rythme, symphonie et chorégraphie subjugué le public. Ce concert a également permis de présenter le nouvel Extended Play (EP) du groupe. A coup sûr, Ce concert restera un moment inoubliable. Il n'a pas été qu'un art, mais une véritable osmose entre les peuples. Les rythmes endiablés et les mélodies envoûtantes servies ont fait vibrer et tenu le public en haleine. Le groupe Extra Musica Nouvel Horizon, managé par Bébert Etou a livré un concert qui a connu une réussite musicale éclatante.

Emeraude Kouka, conseiller en lettres de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, a loué le travail remarquable du groupe: *«C'est une vitrine vivante du potentiel musical congolais. Leur EP montre une maturité artistique rare et une volonté de hisser notre culture sur les grandes scènes du monde»*, a-t-il confié.

Pour Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo, *«l'universalité du message transmis par le groupe m'a émerveillé. La culture nous permet de nous sentir chez nous partout où nous sommes. Ce soir, la rumba parlait aussi à l'européenne que je suis, sans renier sa congolitude»*, a-t-elle déclaré.

Alain P. MASSAMBA

POINTE-NOIRE

Trois ouvrages de Bernard Moussoki

Le 19 juillet 2025 , au musée Cercle africain de Pointe-Noire, un séminaire littéraire a été organisé. Il a été initié par le café Prud'homme. Au cours du séminaire, Bernard Moussoki a présenté ses trois ouvrages littéraires: *«Dieu nous parle tome 1 et 2»* et *«Le devoir de s'asseoir-construire l'unité du couple tome 1»*.

Bernard Moussoki a présenté ses trois ouvrages littéraires

Ces ouvrages, publiés aux Éditions Vérone, ont permis de grands échanges entre l'auteur, les critiques littéraires et le public. Des échanges qui ont permis de connaître leur portée réelle.

Bernard Moussoki est né en 1953, marié et père de sept enfants. Il a mené un apostolat très actif en Église de 1986 à 2019. Il a exercé la fonction de modérateur du conseil pastoral paroissial à la paroisse Sainte Face de Jésus de Faubourg de 2012 à 2019.

Son apostolat en Église a été enrichi par deux ministères inter-ecclésiastiques: la ligue pour la lecture de la bible et l'alliance biblique de la ville de Pointe-Noire.

Après un apostolat inclassable sur le terrain, Bernard Moussoki s'est consacré à l'écriture dès 2019.

«Dieu nous parle» est un ouvrage structuré autour des textes évangéliques et qui permet d'aller à la découverte des trésors de la bible. Le livre permet aussi d'édifier la foi chrétienne sur un fondement solide. Car la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ.

L'auteur a montré à quel point la méditation de la parole de Dieu devrait être bénéfique, si le lecteur observe quatre de ces règles: Dieu a parlé: écoutons-le, etc.

«Le devoir de s'asseoir-construire l'unité du couple» livre les secrets d'un mariage épanoui. Ici, l'auteur partage son expérience et sa sagesse afin de restaurer la splendeur originelle du mariage, malmenée par le péché.

Il offre des clés pour bâtir une relation fondée sur les principes bibliques où le dialogue, l'harmonie sexuelle et la communion des esprits sont des piliers d'une union conjugale reflétant l'unité trinitaire divine.

Madocie Deogratias MONGO

CABINET D'AVOCAT PONGUI BRICE SEVERIN

2ème étage, Immeuble N'koukou Fils
101, rue Lamothe, Bacongo, Centre-ville
NIU: P20000000190020P
Carte n°: ONAC/AS/214/0715/2021
E-mail: severin.pongui@barreaudebrazzaville.net
Tél.: 066657735 / 057440725

AVIS DE DISSOLUTION

Conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et aux textes en vigueur, il est porté à la connaissance du public que l'association dénommée:

****ARD SUSTAINABLE INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONGO****, de caractère socioéconomique et environnemental, dont le siège social était situé rue Duplex, derrière l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, Arrondissement n°2 Bacongo – Brazzaville,

a été dissoute suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2025, régulièrement déclarée auprès de Monsieur le Préfet du Département de Brazzaville, lequel a délivré récépissé de dissolution le 11 août 2025 sous le **n° 001/25/MID/DBZV/SG/DDAT/SR.**

Pour avis.

Fait à Brazzaville, le 11 août 2025

Publié par:

Maître PONGUI Brice Séverin
Avocat au Barreau de Brazzaville, Mandataire de l'association dissoute.

POESIE

Fernande Mondélé publie son coup d'essai

Vingt et un balais! Venue au monde en avril 2004 à Brazzaville, Fernande Mondélé caressait le dessein, depuis sa tendre enfance, d'inscrire son nom dans le cercle fermé des écrivains congolais. Ce rêve est aujourd'hui devenu réalité. La jeune autrice congolaise, qui réside actuellement en France où elle poursuit ses études supérieures dans le commerce, vient, en effet, de publier, aux Editions Jet d'Encre (Paris), son coup d'essai poétique: *«Les Mélodies que fredonnent mes cicatrices»*.

Fernande Mondélé

Le premier bébé littéraire de Fernande Mondélé renferme 27 poèmes, pour 58 pages.

À travers cette œuvre, disponible en librairie au prix de 13 euros (Environ 8600 F. CFA) et sur le site de l'éditeur (www.jetsdencre.fr), empreinte de sincérité et d'une sensibilité à fleur de peau, la néo-écrivaine congolaise capture l'essence des instants fugaces et des émotions qui la traversent: l'éclat d'une feuille au changement de saison, un baiser volé dans le froid d'un matin d'hiver, ou encore les tumultes d'un cœur qui cherche à se reconstruire.

Mais au-delà des paysages et des scènes de la vie quotidienne, c'est l'amour, dans toute sa complexité et ses contradictions, qui reste sa muse.

Dans ce recueil, composé avec une poignante lucidité, l'auteure tente de panser ses blessures et offre à chacun un espace pour se reconnaître, se perdre, et peut-être même se réparer.

Cet ouvrage reflète une personne qui explore ses émotions, et parfois même ceux des autres, des douleurs muettes et des tentatives de reconstruction. Chaque poème est un fragment de l'auteure, mais aussi, un miroir dans lequel d'autres pourront se reconnaître.

«J'étais une enfant qui ne savait pas toujours exprimer ce qu'elle ressentait à l'oral. Un jour, presque par hasard, j'ai commencé à écrire… et j'y ai pris goût. Je lisais beaucoup, notamment des poèmes et des textes de Victor Hugo, dont la sensibilité et la profondeur me touchaient. Mon entrée au lycée, en série littéraire, a renforcé ce lien avec les mots. L'écriture est devenue, pour moi, un exutoire naturel, plus simple que la parole, une façon de dire l'indicible. J'écoute, j'observe, je ressens. Mes textes sont traversés par mes propres blessures, mais aussi par celles que je perçois autour de moi. L'écriture me permet de transformer toutes ces émotions silencieuses en langage universel. C'est ce qui me séduit dans la littérature, cette manière dont nous avons à pouvoir transformer des maux en mots», explique Fernande sur les raisons qui l'ont poussé à embrasser la carrière littéraire.

Extrait du poème *«Résonnance silencieuse»*.

Pauvre âme, perdue dans l'oubli,
Telle une bougie éclairant tes nuits,
Tentant de t'offrir chaleur et réconfort,
Elle s'est consumée, lentement, sans retour.
Voyant tes regards se perdre ailleurs,
Elle s'est éteinte, rongée par la douleur,
Réalisant enfin que ses efforts étaient vains,
Ne pouvant sauver celui qui s'égarait sans fin.

Véran Carrhol YANGA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

BASKET-BALL

AS Otohô, Anges-Noirs et Inter Club sacrés champions nationaux!

La 41e édition des championnats nationaux de basketball s'est achevée le 24 août 2025 au gymnase Maxime Matsima de Brazzaville, devant un public nombreux et enthousiaste. Quatre finales disputées dans une ambiance électrique ont permis de désigner les nouveaux rois et reines du parquet.

Chez les cadets, AS Otohô a conquis le titre en s'imposant face à ECB avec un score de 52 à 45. Le titre chez les juniors est revenu à l'AS Otohô, encore, cette fois aux dépens de Black Lion (64-38).

Chez les seniors dames, la finale a été marquée par l'intensité et la détermination des deux finalistes. Anges-Noirs BC a imposé sa loi avec une victoire solide face à l'Inter Club, sur le score de 41 à 31, décrochant le titre de championne nationale grâce à une maîtrise collective et une efficacité offensive remarquables.

Enfin, c'est en catégorie seniors hommes que le spectacle a atteint son apogée. Dans une rencontre palpitante, Inter Club s'est imposé face à son rival, AS Otohô, sur le score de 66 à 56, au terme d'un match où l'engagement et le suspense ont tenu en haleine le public jusqu'à la fin.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de plusieurs officiels, parmi lesquels le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, et le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, ainsi que d'autres personnalités. L'ambiance était au rendez-vous, entre cris de joie des supporters, célébrations des vainqueurs et prestations artistiques qui ont donné un éclat particulier à l'événement.

BC Inter Club seniors hommes

Anges-Noirs BC, champion féminin

Au-delà des résultats sportifs, cette 41e édition a témoigné de la vitalité du basketball congolais, confirmant la place de cette discipline dans le cœur de la jeunesse et son rôle moteur dans le développement du sport national.

Placée sous le slogan «Le basket rassemble, l'unité triomphe!», cette édition a confirmé la capacité du basketball à unir la jeunesse autour de la passion sportive et de la convivialité.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

FECOFOOT-MINISTERE DES SPORTS

Un nouveau front s'ouvre dans le football congolais

Le climat tendu entre la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) et le ministère des Sports a franchi un nouveau cap. Mercredi 20 août 2025, alors que devait se disputer à Dolisie, au Stade Paul Moukila ''Sayal'', le match aller des barrages pour l'accession en Ligue 1, le ministère des Sports a décidé d'interdire l'utilisation de cette enceinte sportive. Les deux protagonistes, partis de Brazzaville pour le RCB, et de Pointe-Noire pour ASP, ont trouvé les portails du stade hermétiquement fermés.

Le Comité exécutif en conclave après la fermeture du stade de Dolisie

Cette situation surprend nombre d'observateurs, d'autant que la décision a été prise *«sans explication»,* affirme-t-on. La FECOFOOT a vivement réagi au cours de la réunion de son Comité exécutif convoqué illico presto vendredi 22 août 2025. L'instance nationale a marqué son *«étonnement»* et son *«incompréhension»* face au *«refus persistant du ministère des Sports de mettre à nouveau à sa disposition les installations sportives pour l'organisation des compétitions nationales»,* souligne-t-elle.

Pourtant, relève la FECOFOOT, deux conventions, l'une datant de 2014 et l'autre de 2016, l'autorisaient à exploiter les stades Président Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, Municipal de Pointe-Noire et Paul Moukila ''Sayal'' de Dolisie pour une durée de 20 ans. *«Ces autorisations s'inscrivaient comme une contrepartie de l'Etat à l'installation par la FIFA des pelouses synthétiques sur ces aires de jeu»*, a écrit la FECOFOOT dans son communiqué. Pour le Comité exécutif, la note de suspension provisoire de l'autorisation d'occuper les stades prises par le directeur de cabinet du ministre des Sports est frappée de *«caducité»,* au regard, affirme-t-il, *«de l'ordonnance de rétractation émanant de la Cour d'Appel de Brazzaville et qui mettait fin à la crise traversée par la FECOFOOT»*

Cette nouvelle escalade témoigne des tensions persistantes entre les deux institutions, dont les relations sont marquées par des désaccords persistants sur la gestion du football national. Leurs relations sont loin d'être apaisées.

Reste à savoir si une médiation pourra rétablir un climat de coopération, ou si le bras de fer risque d'impacter encore davantage la stabilité du football congolais. *«La résolution de la crise dépend de la capacité des deux parties à collaborer et à respecter leurs prérogatives»,* estime un observateur. Qui sera prêt à faire des concessions?

Franck SOUAPIBOU

ETUDE Maître H.A. MACAYA BALHOU
Notaire
B.P.: 4171; TELEPHONE: (242) 05.557.44.10 - 06.653.40.35
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303
19, Boulevard Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société **«AUTO NOIRE»,** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU), au capital de Francs CFA un million (1.000.000), dont le siège est sis à Pointe-Noire, quartier Songolo, après le Pont, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **n° RCCM CG-PNR-01-2015-B13-00153.**

Il a été, entre autres résolutions, décidé de la dissolution et la liquidation de la société sus citée pour motifs économiques.

En conséquence de ladite décision, radiation effective du Registre de Commerce et du Crédit Immobilier a été obtenue le 08 août 2025.

Pour avis,
LE NOTAIRE.

CNOOC CONGO SA
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : CÔTE SAUVAGE, SECTION E, Parcelle 127, CENTRE-VILLE,
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2011-B15-02071

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale à caractère mixte en date, à Pointe-Noire, République du Congo, du **30 juin 2025,** reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire en date du **01 août 2025** sous le répertoire **n°327/MN/025** et enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), **le 06 août 2025, sous le n° 1653, folio 142/7,** l'Actionnaire Unique de la société a notamment décidé, à titre extraordinaire:
- la dissolution anticipée sans liquidation de la société, conformément aux dispositions de l'article 200 alinéa 4 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, à compter du **30 juin 2025,**
- la nomination de Monsieur **Zhao JIANCHEN** en qualité de mandataire ad hoc.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 08 août 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01088.** L'inscription de la décision de dissolution anticipée de la société a été constatée le **08 août 2025,** sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-06405.**

Pour avis,
L'Administrateur Général

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY
Adresse : Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail : monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier juillet deux mil vingt-cinq, enregistré le neuf juillet deux mil vingt-cinq, **Folio 126/5 N°5245**, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée **«CARTHAGO VENTURES CONGO»**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de F.CFA 2.000.000 (UN MILLION), dont le siège est sis à Pointe-Noire, Centre-Ville, Avenue Germain Bikoumat, immeuble palmier 1er étage.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays :
- Mise à disposition du personnel, les actions de formation et de recrutement;
- L'assistance technique.

Et généralement toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en favoriser le développement.

Madame **ANDREAS épouse SANGUINETTI Nathalie Nirina** nommée président et Madame Chiara Tonnelloto nommée directeur général.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous **le N° RCCM CG-PNR -01-2025-B17-00007.**

Pour avis
LE NOTAIRE

ELECTRICITE

Eni s'engage à moderniser le réseau électrique Pointe-Noire-Brazzaville

C'est un secret de polichinelle. Le réseau électrique entre Pointe-Noire et Brazzaville est en bute à de sérieuses difficultés. Présente en terre congolaise depuis plusieurs décennies, l'entreprise énergétique italienne Eni s'efforce d'améliorer l'accès à l'énergie et entend juguler ces problèmes. Aussi participe-t-elle au projet de réhabilitation des infrastructures du transport du réseau électrique entre les capitales politique et économique congolaises. Son lancement a eu lieu jeudi 21 août 2025, à Loudima, dans le département de la Bouenza. La cérémonie était placée sous le patronage du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouesso. Elle s'est déroulée en présence, entre autres, des ministres Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa (Affaires sociales, solidarité et action humanitaire), Rigobert Maboundou (Recherche scientifique et innovation technologique); du préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, et du Directeur Général d'Eni Congo, Andrea Barberi.

Le DG d'Eni Congo, pendant son allocution

Dans son allocution de circonstance, Andrea Barberi a souligné que le lancement des travaux de réhabilitation des infrastructures du transport du réseau électrique entre Pointe-Noire et Brazzaville revêt une portée qui dépasse le seul domaine technique. Il illustre, concrètement, la vision du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a constamment œuvré pour assurer la sécurité énergétique du Congo, en dotant la Nation d'infrastructures fiables, au service du développement économique et du progrès social. Ce lancement illustre également la force d'une coopération exemplaire, qui, depuis 2002, unit l'État congolais et Eni Congo dans un partenariat stratégique où l'énergie constitue un moteur de croissance, un levier de stabilité nationale et un atout de rayonnement régional.

«En lançant le projet de modernisation du réseau électrique Pointe-Noire-Brazzaville, nous confirmons notre engagement commun à répondre aux besoins croissants du pays. Tout en préparant l'avenir énergétique du Congo et de toute la sous-région. Ce projet n'est pas seulement une modernisation d'infrastructure. C'est un pont stratégique entre les besoins pressants d'aujourd'hui et les ambitions durables de demain.

Dans cette perspective, la stratégie de transition juste d'Eni s'harmonise pleinement avec la vision nationale. Elle repose sur une idée simple, mais puissante: la transition vers une économie bas carbone doit être équitable, inclusive et adaptée aux réalités locales (…) Cette approche s'inscrit au cœur de la double ambition du Plan National de Développement 2022-2026: accélérer l'industrialisation et moderniser les infrastructures, tout en préservant l'environnement et en garantissant l'équité sociale. C'est ainsi que nous transformons une vision en réalité, et que nous faisons de l'énergie un moteur de prospérité partagée», a affirmé le D.G. d'Eni Congo.

Les membres du Gouvernement au premier plan.

Il a rappelé que depuis 2002, bien avant l'actuel Plan national de développement (PND), Eni s'est associée à l'ex-Société Nationale d'Électricité du Congo (SNE) pour mener des études préliminaires rigoureuses pour la réhabilitation et la modernisation des sous-stations et du réseau national de transport d'électricité à très haute tension (THT).

Photo de famille des officiels

«Ce projet stratégique, pensé sur le long terme, illustre la constance du soutien d'Eni au développement local et son rôle de partenaire durable dans la transformation énergétique et économique du pays.

Ce réseau THT, comprenant la ligne principale de 220 kV reliant Pointe-Noire à Brazzaville sur près de 500 kilomètres, ainsi que 6 postes électriques majeurs, constitue l'ossature indispensable à l'alimentation des deux capitales économique et politique (…) La phase d'exécution lancée en 2008 a marqué un tournant décisif, avec la réhabilitation et la construction de nouvelles lignes sur 500 kilomètres.

La modernisation des lignes, le remplacement des pylônes, l'installation de fibre optique pour un contrôle avancé, et la construction de 3 nouvelles sous-stations a permis d'accroître la capacité et la fiabilité du système national de transport d'électricité.

Dans le même temps, des efforts significatifs ont été consacrés au renforcement de la distribution électrique dans la ville de Pointe-Noire.

Plus de 100 kilomètres de lignes souterraines de moyenne tension ont été posés, accompagnés par la construction de nouveaux postes de transformation et la réhabilitation de nombreux équipements existants.

Grâce à ces investissements, la capacité de distribution avait pu être augmentée dès 2008, les pertes techniques considérablement réduites, et l'accès à l'électricité notablement amélioré pour les populations ainsi que pour les entreprises locales», a-t-il poursuivi. Non sans relever le rôle stratégique de la Centrale Electrique du Congo (CEC). Ce véritable pilier du système énergétique national, fruit d'un partenariat public-privé visionnaire entre l'État congolais (80%) et Eni Congo (20 %), qui produit aujourd'hui plus de 70% de l'électricité du pays, grâce à ses trois turbines à gaz, avec un taux de fiabilité dépassant les 98%.

Pour Andrea Barberi, le lancement du projet de modernisation du réseau électrique Pointe-Noire-Brazzaville est un acte fondateur, porteur d'une vision à long terme, qui scelle pour les décennies à venir la capacité du Congo à fournir une énergie fiable et durable à ses citoyens, à ses industries et à ses partenaires.

«Aujourd'hui, en mettant en service un réseau électrique plus robuste, plus intelligent et plus propre, nous allumons aussi l'espoir. L'espoir de salles de classe éclairées le soir, de centres de santé fonctionnant sans interruption, de fermes et d'usines alimentées de manière fiable, et de communautés bénéficiant directement des richesses énergétiques du Congo.

Aux côtés de l'État congolais, Eni Congo restera un partenaire résolu et engagé, mobilisant innovation, expertise et responsabilité. Car l'énergie ne doit pas seulement alimenter nos industries: elle doit éclairer l'avenir de notre jeunesse, favoriser la création d'emplois, et consolider les fondements d'un avenir de croissance pour le pays», a soutenu le Directeur Général d'Eni Congo.